



Contrat de Relance et de Transition Ecologique – CRTE 2021 - 2026

/
Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR



ENTRE

La Communauté de Communes du Plateau du Russey, ci-après désignée « CCPR »,

Représentée par son Président, Monsieur Gilles ROBERT, dûment habilité par délibération du Conseil communautaire en date du mercredi 15 décembre 2021 ;

D'une part,

Et

L'Etat,

Représenté par Monsieur le Préfet du Département du Doubs, Monsieur Jean-François COLOMBET, ci-après désigné « l'Etat » ;

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020 qui se traduira dans des Contrats de Plan Etat Région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes Opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'Etat et les collectivités territoriales, sous la forme de Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1^{er} - OBJET DU CONTRAT :

Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambitions la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La Circulaire du Premier Ministre n°6231/SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées. Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat ; opérateurs ; collectivités ; secteur privé.

Article 7 – GOUVERNANCE DU CRTE :

La gouvernance du contrat s'appuiera sur les deux instances suivantes :

7-1. Le Comité de pilotage :

Le Comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du Département et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR. Ce Comité de Pilotage CRTE comprendra les six vice-Présidents de l'EPCI ainsi que les services de ce dernier, les services de l'Etat et de ses établissements publics et opérateurs.

Il siègera à l'initiative du Préfet de Département et du Président de la CCPR *a minima* une fois par an pour :

- Valider l'évolution annuelle du CRTE soumise par le Comité technique sur la base des indicateurs de suivi définis dans le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Etudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...) proposées par le Comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7-2. Le Comité technique :

Le Comité technique est présidé par Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Plateau du Russey. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au Comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira selon une fréquence déterminée par les évolutions et besoins du moment.

Il est notamment composé :

- Des services de l'Etat et le cas échéant de ses opérateurs et établissements publics ;
- Des services de la CCPR ;
- Des services du PNR Doubs Horloger.

La CCPR se réserve la possibilité d'associer aux travaux du Comité technique d'autres partenaires selon les besoins du moment et les expertises requises.

Article 8 – SUIVI ET EVALUATION DU CRTE :

Un tableau de bord et de suivi du CRTE est établi qui devra être régulièrement renseigné. Il décrira l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financements, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'Etat, membres du Comité technique. Il est examiné par le Comité technique et présenté en synthèse au Comité de pilotage.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le Comité technique, et une fois par an devant le Comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 9 – RESULTATS ATTENDUS DU CRTE :

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués à l'aune des indicateurs mentionnés en annexe 2 au niveau de chaque orientation stratégique du projet de territoire.

Article 10 – ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DU CRTE :

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 6 ans.

Au terme du contrat, un bilan sera établi afin d'en évaluer les résultats et impacts sur le territoire.

Article 11 – EVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE :

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du Comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre d'intervention ou du nombre d'actions.

Article 12 – RESILIATION DU CRTE :

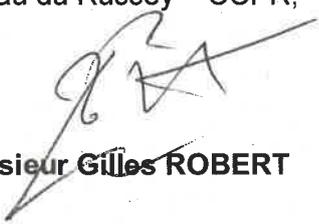
D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du Comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – TRAITEMENT DES LITIGES :

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Besançon.

Fait à Pontarlier le 16 décembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes du
Plateau du Russey – CCPR,


Monsieur Gilles ROBERT

Pour le Préfet du Département du Doubs,
Le Sous-Préfet de Pontarlier,


Monsieur Serge DELRIEU

ANNEXES :

- Annexe 1 : Eléments de diagnostic territorial.
- Annexe 2 : Orientations stratégiques.
- Annexe 3 : Orientations stratégiques / Graphique.
- Annexe 4 : Maquette financière CRTE 2021-2022.
- Annexe 5 : Fiches-projet (projets prêts à être engagés).

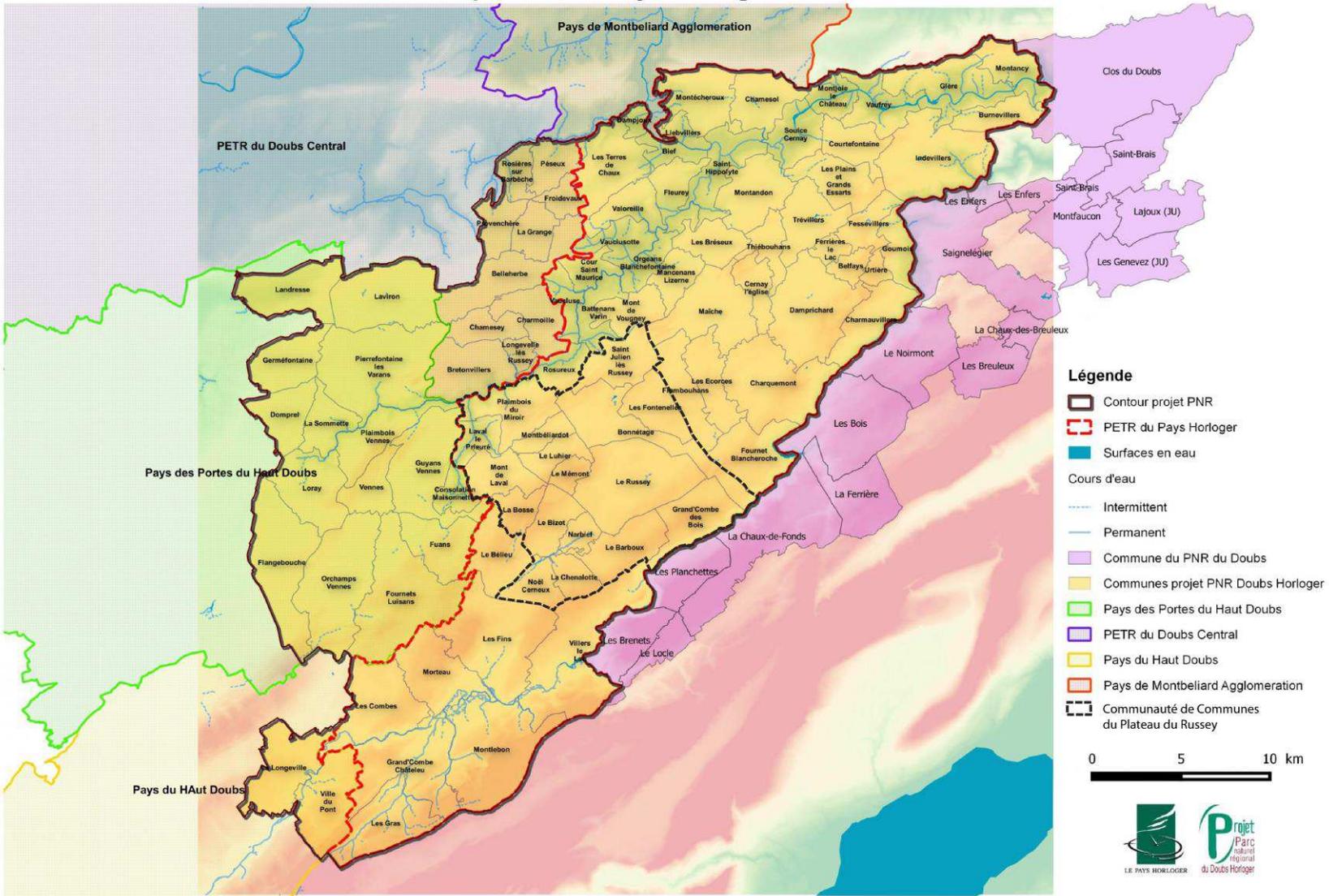
CRTE

Communauté de Communes du Plateau du Russey



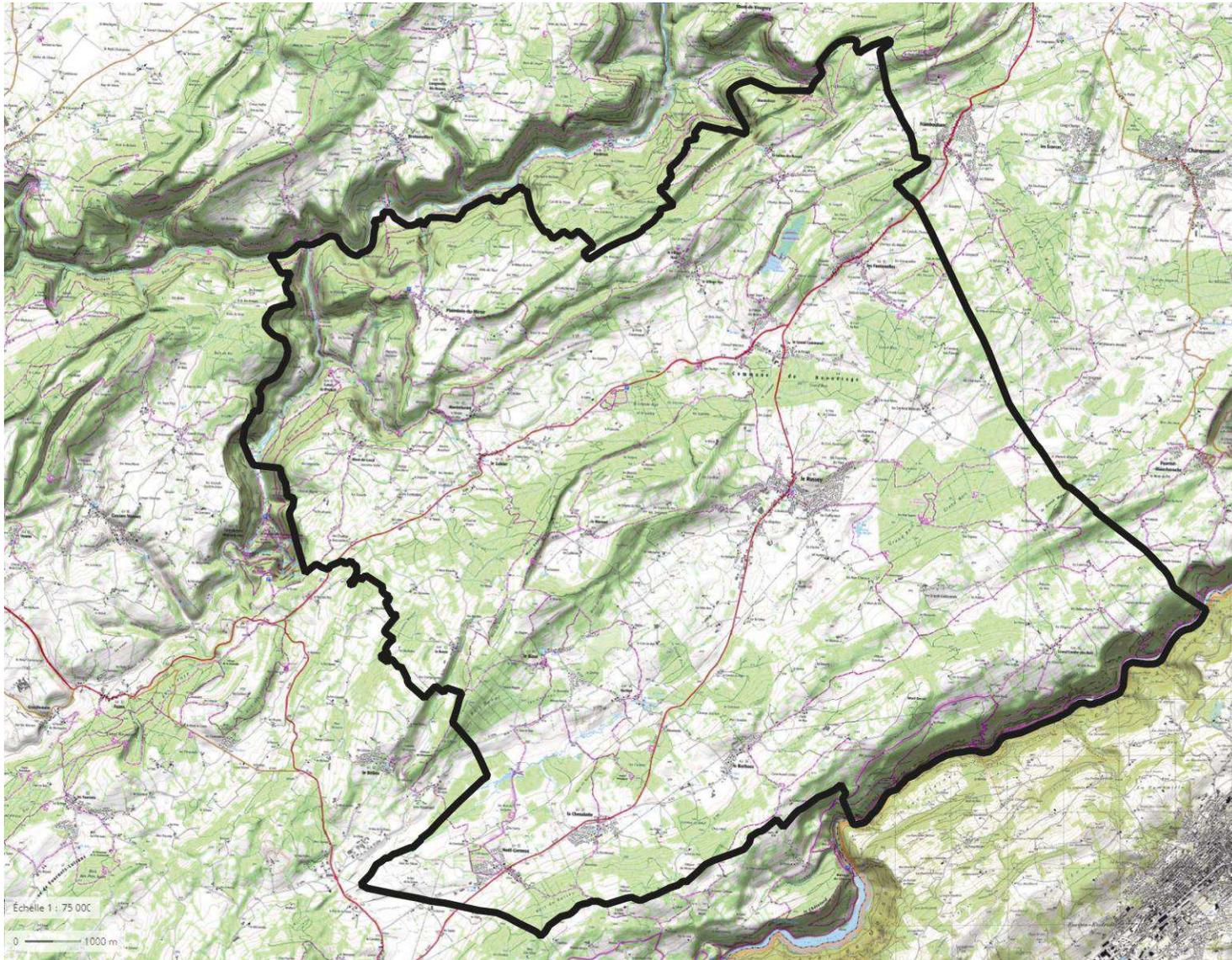
La CC du Plateau du Russey

Carte périmètres Pays Horloger et futur PNR



La CC du Plateau du Russey est intégrée dans le périmètre du SCoT du Pays Horloger (en cours d'élaboration) et dans celui du futur PNR du Doubs Horloger, et limitrophe de la Suisse

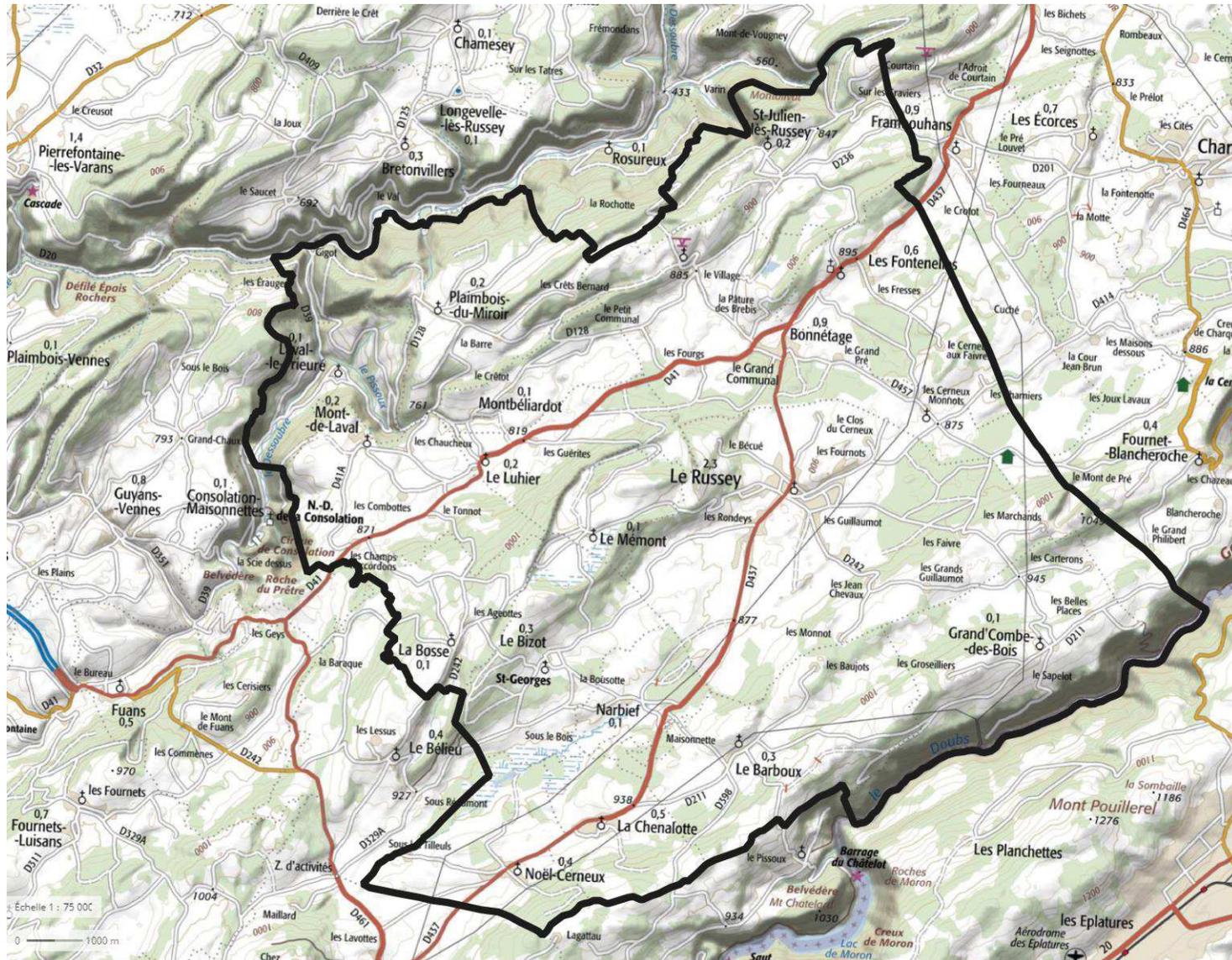
La CC du Plateau du Russey



Un territoire de moyennes montagnes (altitudes comprises entre 800 et 1 100 m)

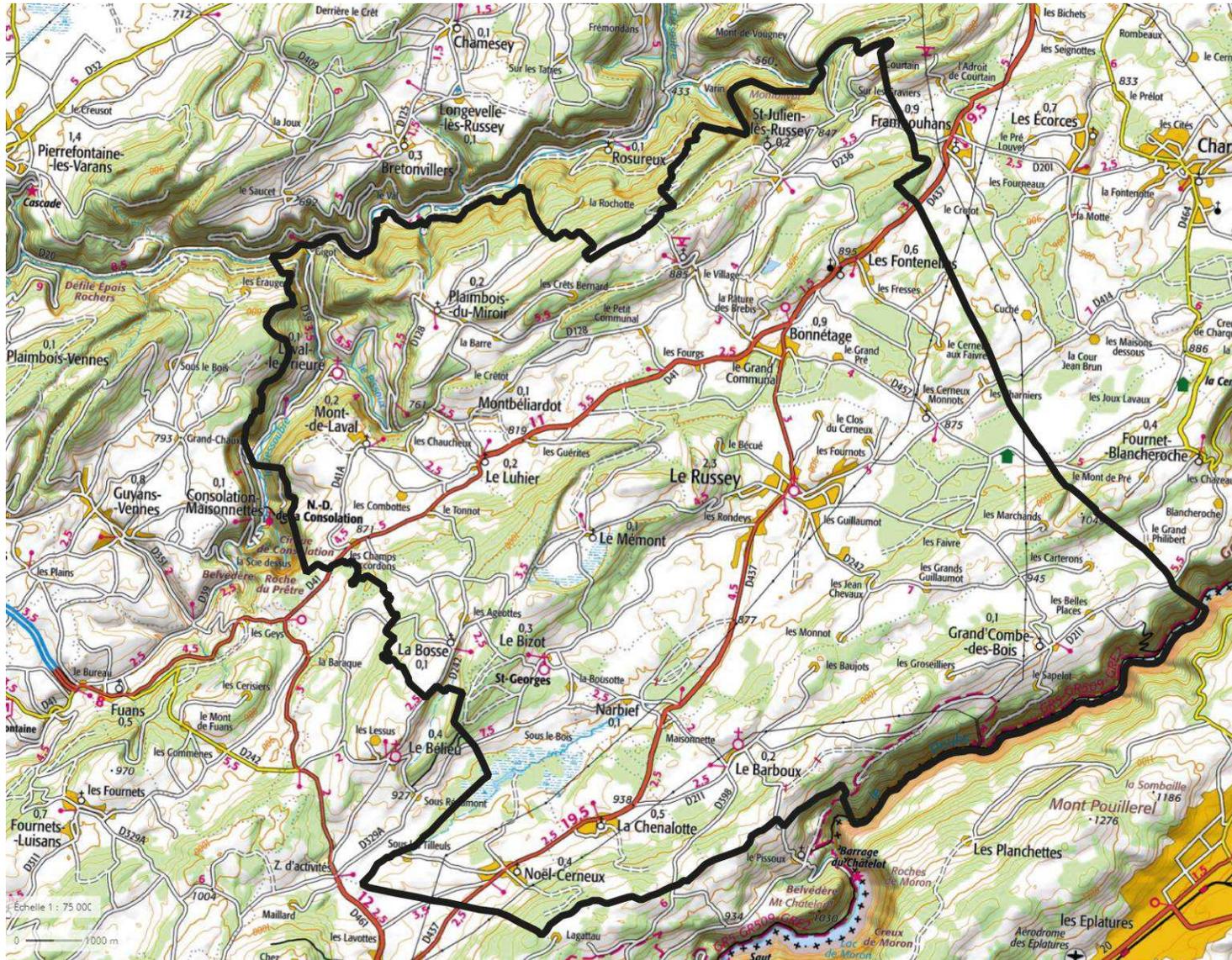
Un relief marqué au sud-est le long de la vallée du Doubs et au nord-ouest le long de la vallée du Dessoubre, limitant la perméabilité du territoire (sensation d'enclavement)

La CC du Plateau du Russey



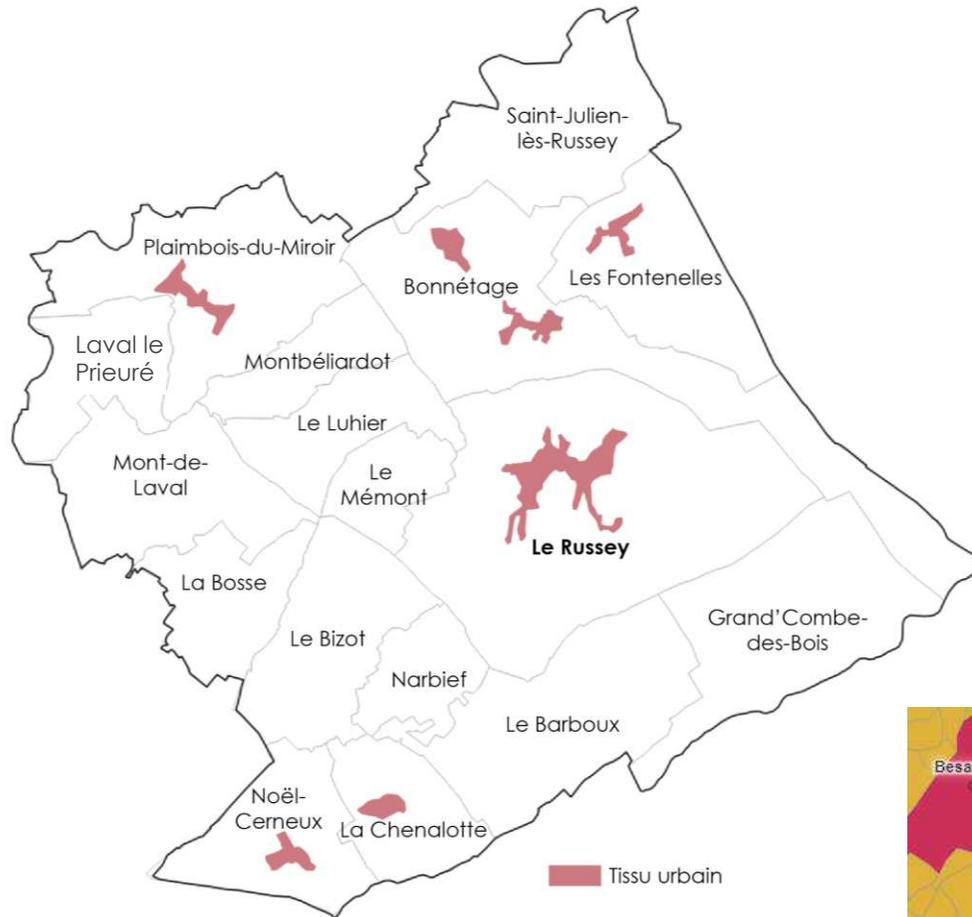
Deux principaux axes de desserte, la RD437 (vers Morteau au sud et Montbéliard au nord) et la RD41 (vers Besançon)...

La CC du Plateau du Russey



... le long desquels sont implantées les principales zones urbaines

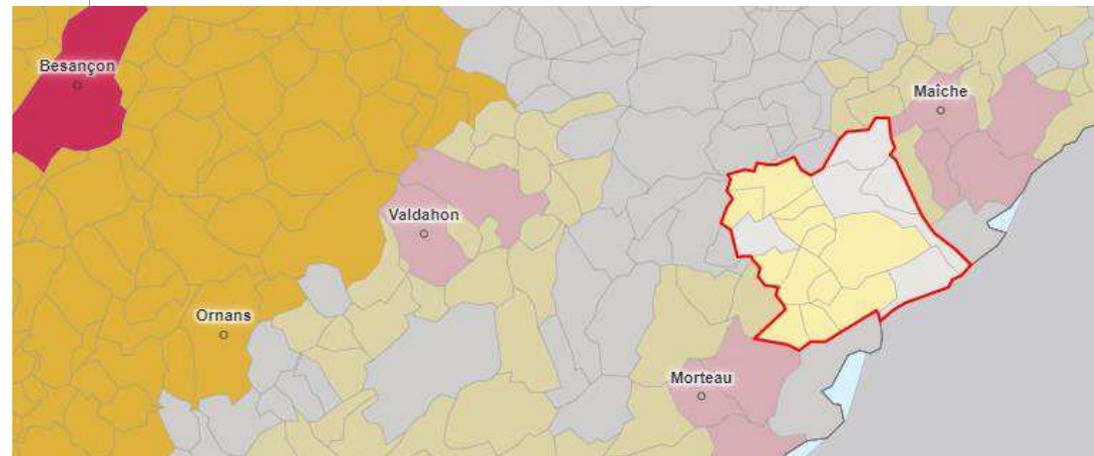
La CC du Plateau du Russey



Réalisation CDHU, 2021

- Un territoire de **17 communes**, d'une superficie de 148 km² créé en 2001
- **Le Russey** commune principale et pôle de services intermédiaires (2 375 habitants en 2018 selon INSEE) et 16 communes de moins de 1 000 habitants
- Un territoire à **caractéristique rurale** avec une densité moyenne de la population faible : 47 hab/km²)
- Une pression foncière ressentie sur le territoire du SCot depuis 1970
- Le Russey fait partie du programme **Petites Villes de Demain**
- 12 communes appartenant à la couronne d'un pôle de moins de 50000 habitants (en jaune) et 5 communes isolées, hors d'influence d'un pôle (en gris) : Mont-de-Laval, Saint-Julien-lès-Russey, Bonnétage, Les Fontenelles, Grand-Combes-des-Bois

Aires d'attraction des villes (AAV) – source Observatoire des Territoires (2020)

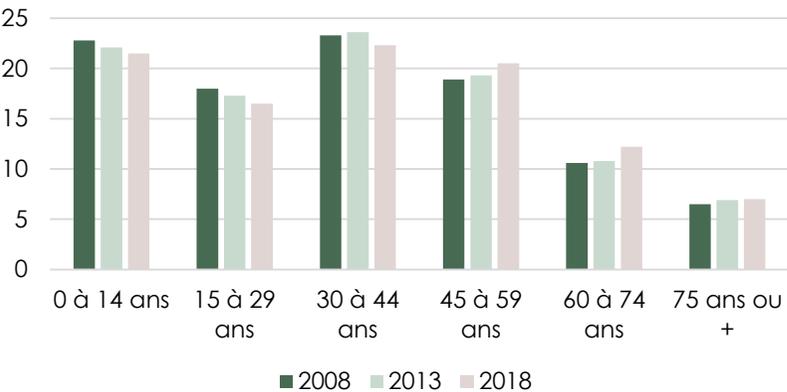


Un territoire structuré autour d'une seule polarité, Le Russey, situé entre deux pôles plus importants, Maïche au nord et surtout Morteau au sud, et à proximité de la Suisse

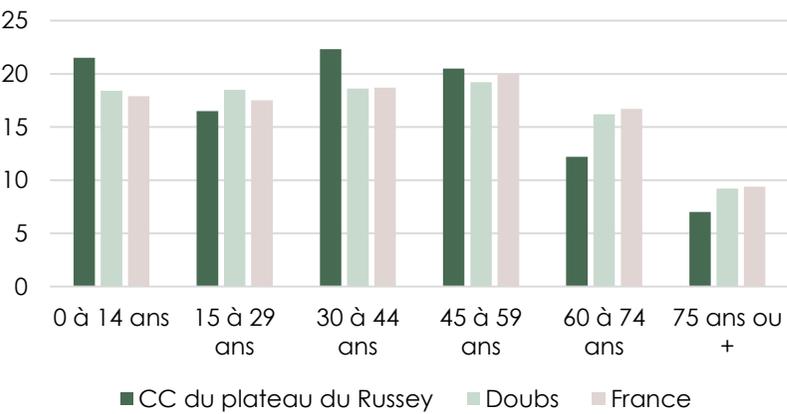
1-Socio-démographie

6 688 habitants dans la CC en 2018

Evolution de la population par grandes tranches d'âges pour la CC du Plateau du Russey (en %)
INSEE, 2018

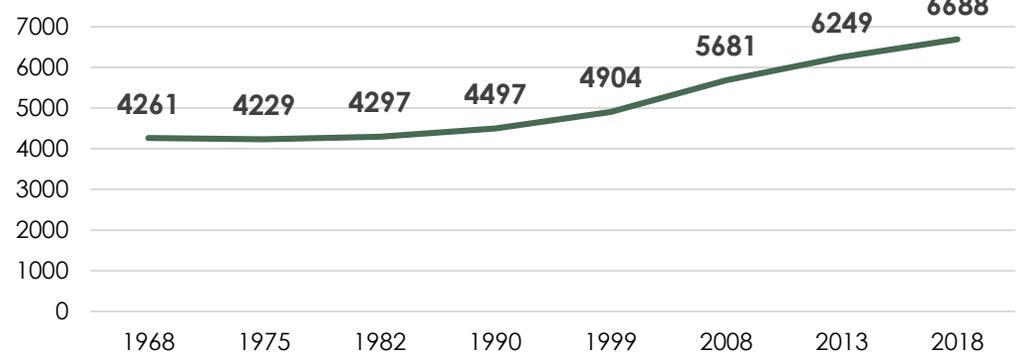


Structure de la population par grandes tranches d'âges (en %)
INSEE, 2018



- **Une évolution démographique positive depuis 1975** (1,07 % en moyenne par an) avec toutefois un récent ralentissement (1,9 % entre 2008 et 2013 contre 1,45 % entre 2013 et 2018)
- Un **solde naturel** qui se maintient (0,7 % entre 2013 et 2018) et un **solde migratoire positif** depuis les années 90 mais en légère baisse (1,1 % entre 2008 et 2013 contre 0,6 % entre 2013 et 2018)
- **Une part importante des 0 – 14 ans** (en 2018, 21,5 % sur le territoire contre 18,4 % à l'échelle départementale et 17,9 % à l'échelle de la France) et **une part importante de 30 – 44 ans** (en 2018, 22,3 % sur le territoire contre 18,6 % à l'échelle départementale et 18,7 % à l'échelle nationale)
- **Une faible part de 60 ans ou plus** (en 2018, 19,2 % sur le territoire contre 25,4 % à l'échelle départementale et 26,1 % à l'échelle nationale)
- **Un indice de vieillissement de 50 %** (inférieur à celui de la CCMV (68 %), de la CCPM (76 %) ainsi qu'au niveau national (80 %) en 2017)

Evolution démographique de la CC du Plateau du Russey
INSEE, 2018



Une croissance démographique à préserver (notamment en attirant de nouvelles populations?) et une population jeune à valoriser

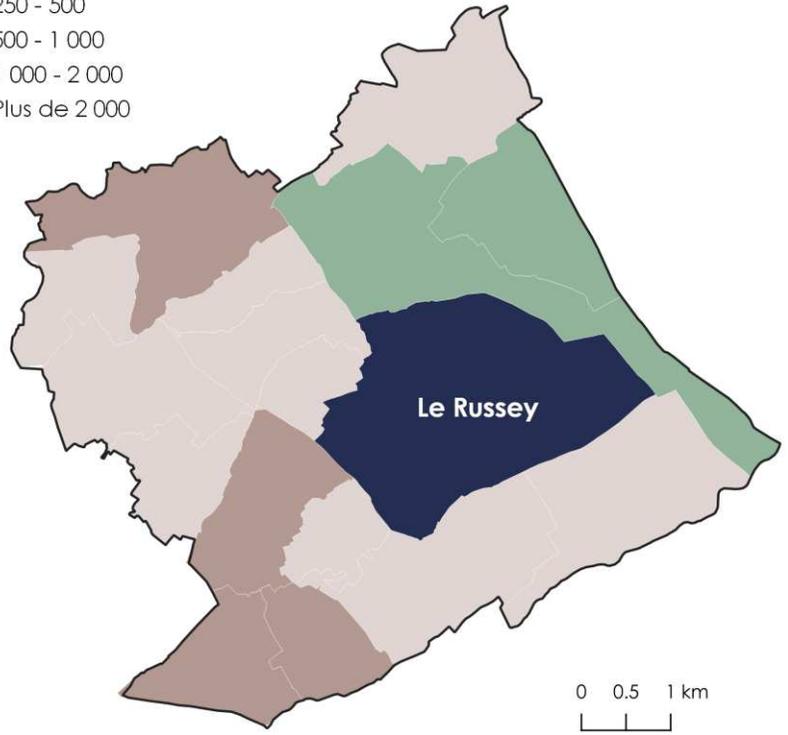
1-Socio-démographie

Répartition de la population sur le territoire de la CC du Plateau du Russey

Source : INSEE, 2018. Réalisation : CDHU, 2021.

Nombre d'habitants

- Moins de 250
- 250 - 500
- 500 - 1 000
- 1 000 - 2 000
- Plus de 2 000

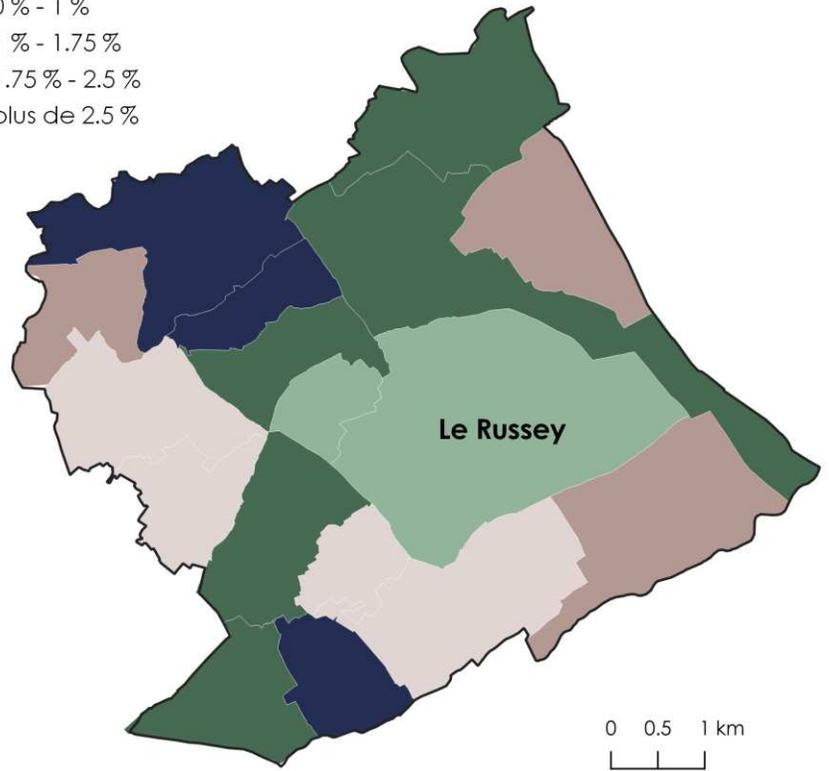


Evolution de la population annuelle moyenne sur le territoire de la CC du Plateau du Russey entre 2008 et 2018

Source : INSEE, 2018. Réalisation : CDHU, 2021.

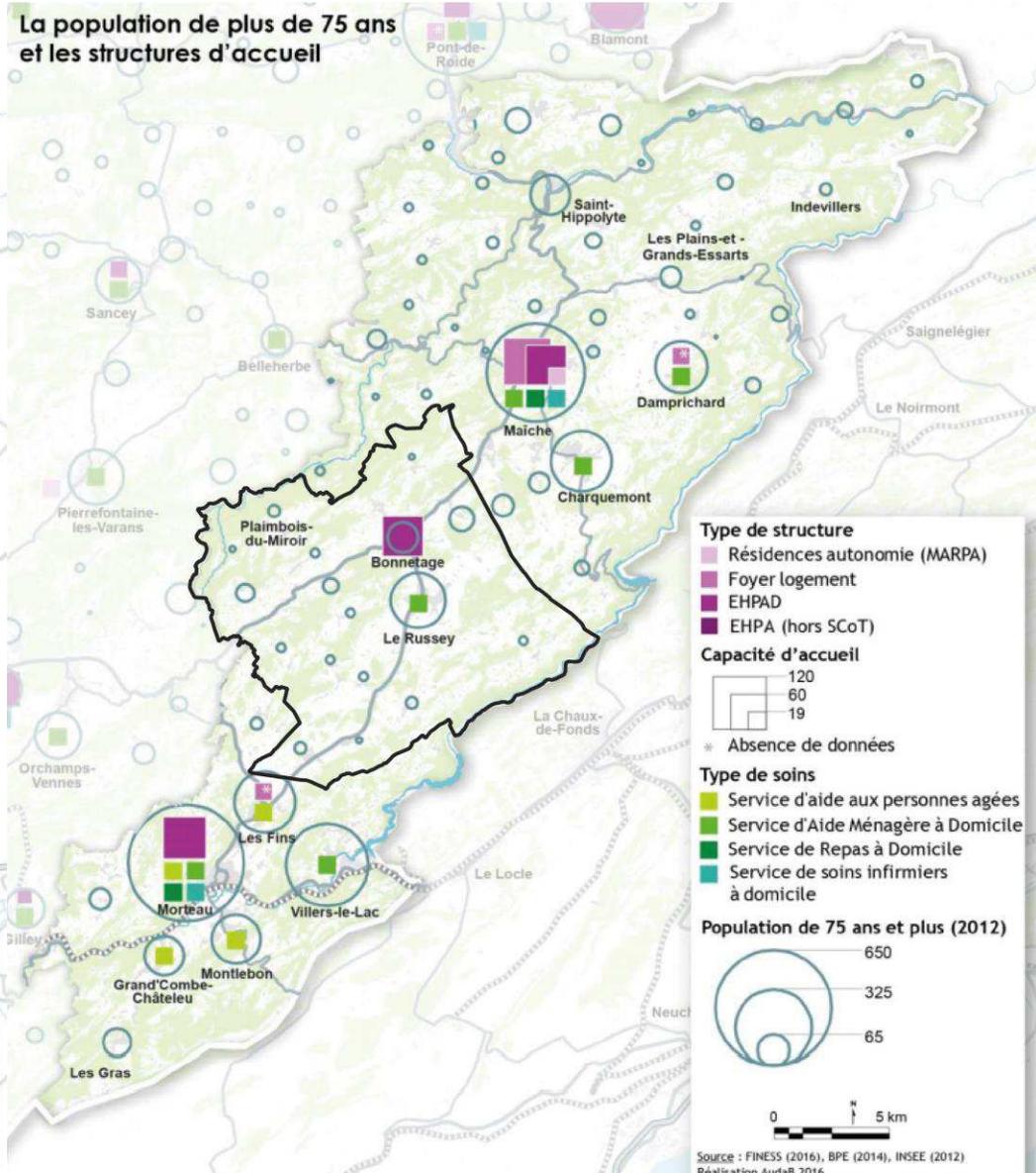
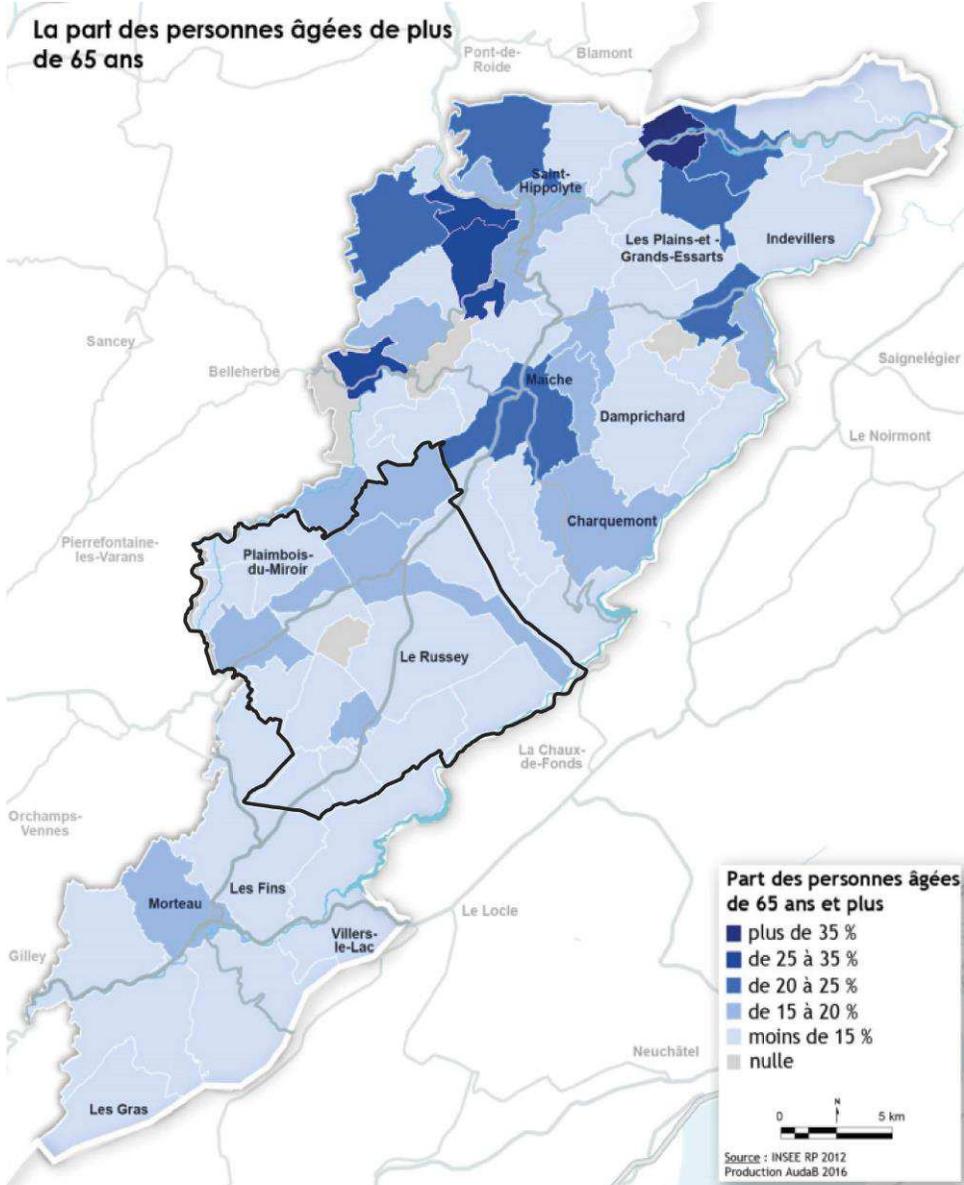
Nombre d'habitants

- moins de 0 %
- 0 % - 1 %
- 1 % - 1.75 %
- 1.75 % - 2.5 %
- plus de 2.5 %



Une croissance de la population qui ne concerne pas toutes les communes :
quel rôle pour Le Russey dans l'accueil des populations ?

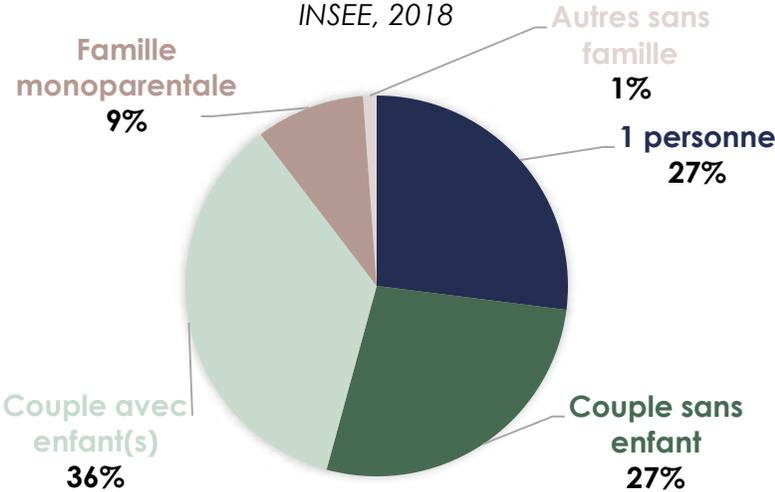
1-Socio-démographie



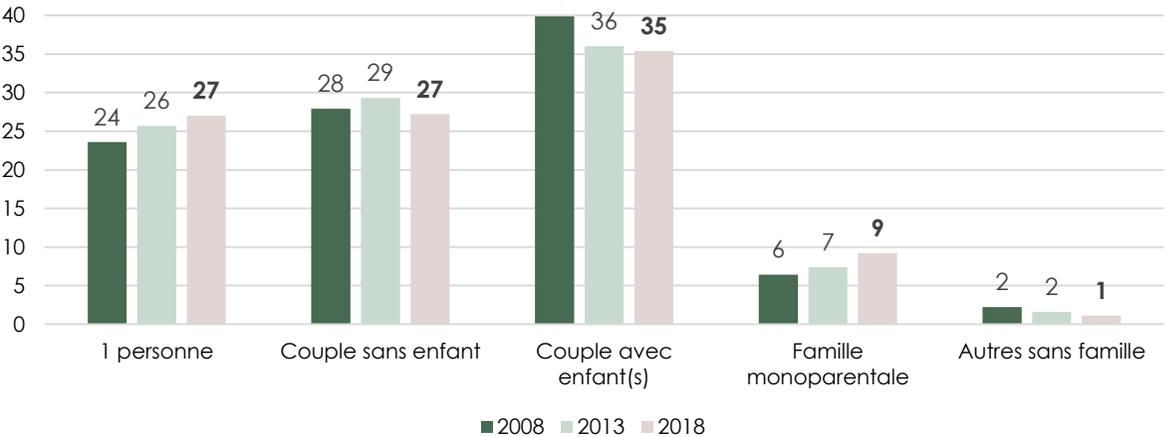
La CCPR, un territoire plus jeune que la CCPM et avec moins de structures d'accueil et de soins pour personnes âgées

1-Socio-démographie

La composition des ménages de la CC du Plateau du Russey (en %)
INSEE, 2018



L'évolution de la composition des ménages de la CC du Plateau du Russey (en %)
INSEE, 2018



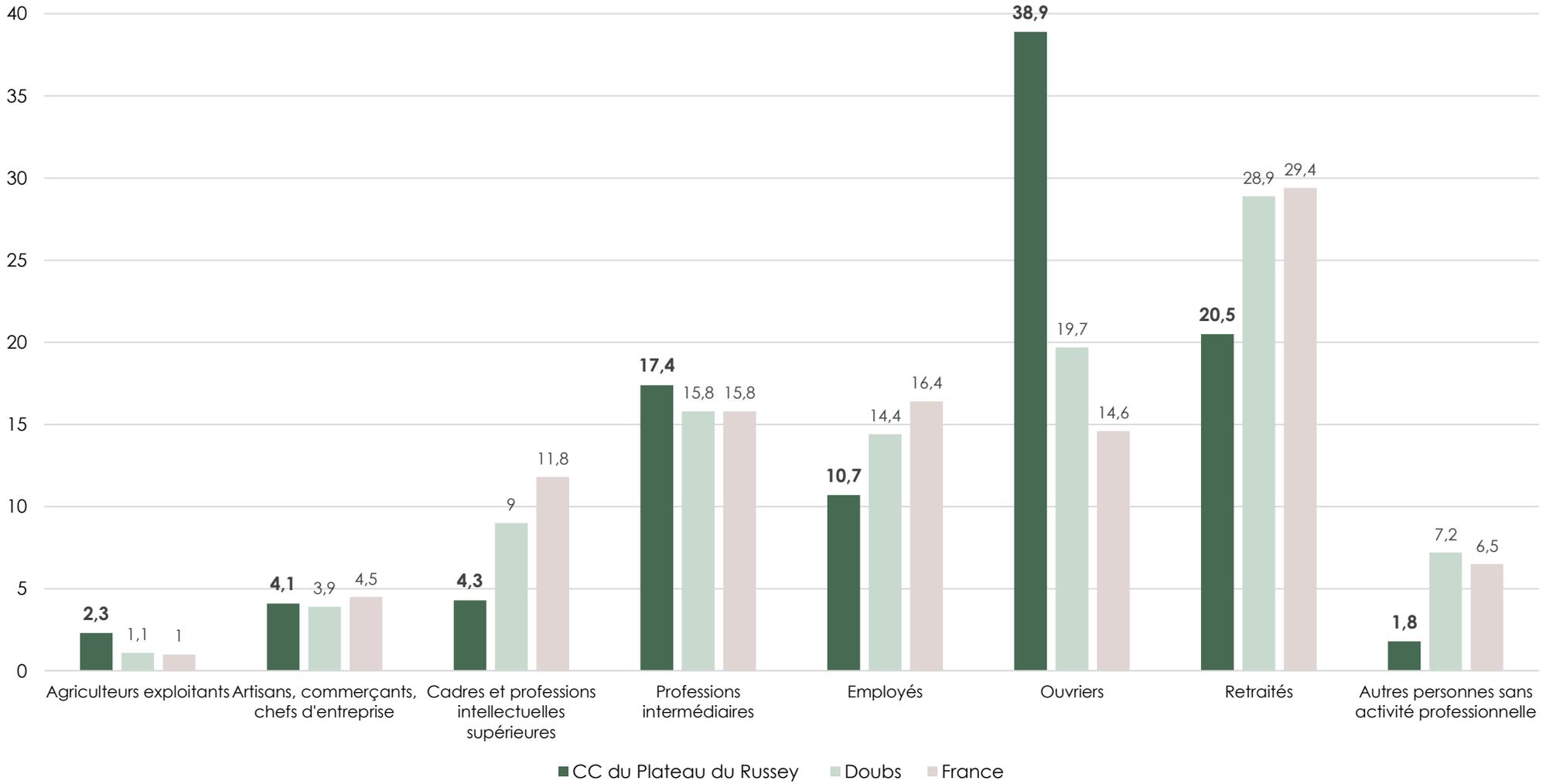
2 161 ménages dans la CC en 2018

- **Une grande part de ménages avec enfants** (45 % contre 33,5 % à l'échelle départementale et 35,2 % à l'échelle nationale) supérieure à celle de la CCVM (34,8 %) et la CCPM (36,2 %)
- **Une part des familles monoparentales** (9,2 %) et **des ménages d'une seule personne** (27 %) en hausse
- **Une part des couples avec enfants** (35,4 %) en **baisse** mais supérieure à celle de la CCVM (27,3 %) et de la CCPM (28,2 %)
- **Des ménages de grandes tailles** (en moyenne 2,43 personnes par ménages contre 2,15 à l'échelle départementale et 2,09 à l'échelle nationale) mais en baisse
- **Une part importante des ménages dont la CSP de la personne de référence est « ouvriers »** (en 2018, 38,9 % sur le territoire contre 19,7 % à l'échelle départementale et 14,6 % à l'échelle métropolitaine)
- **Le revenu médian par UC en 2018 = 29 930 € sur le territoire de la CC** (contre 22 590 € pour le département et 21 730 € pour la France métropolitaine)

Une population familiale avec enfants à maintenir : une offre de services adaptée ?

1-Socio-démographie

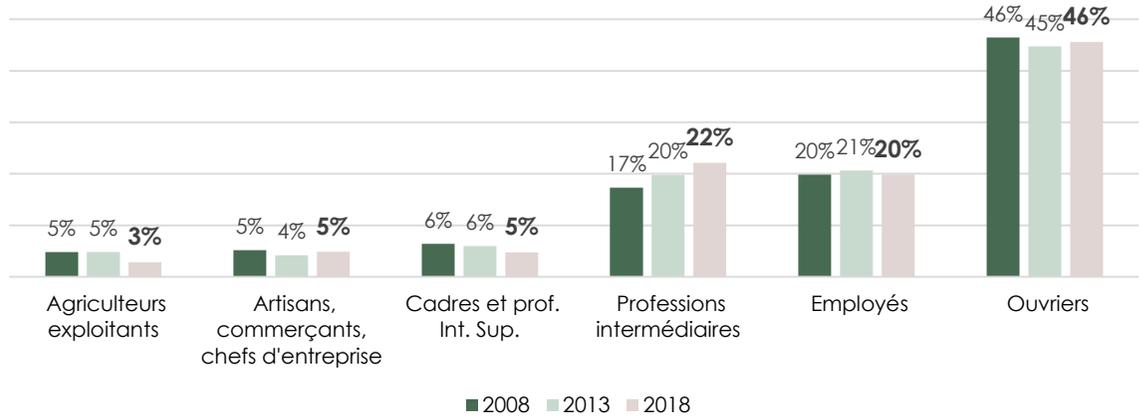
Les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (en %)
INSEE, 2018



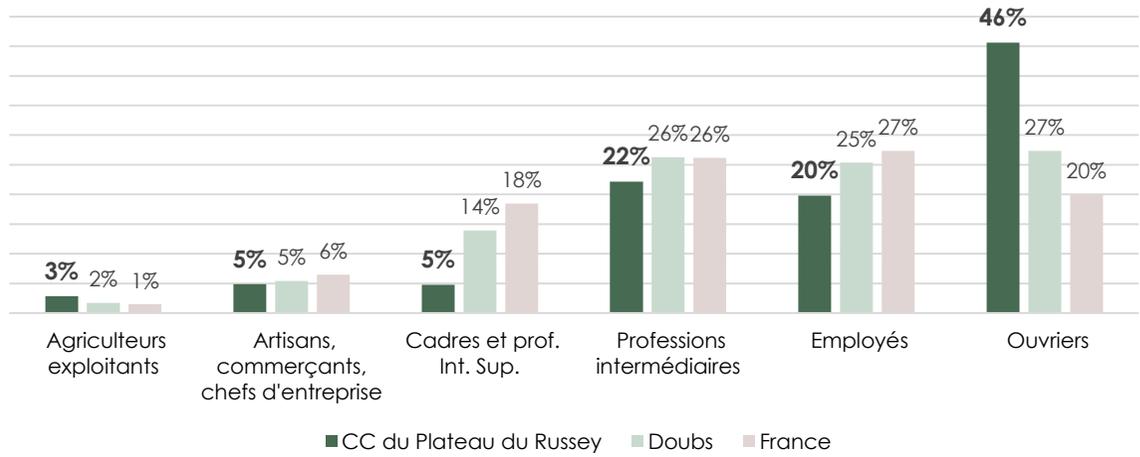
Des ménages « ouvriers » mais aux revenus élevés, bénéficiant de la proximité de la Suisse

1-Socio-démographie

Evolution de la structure de la population active ayant un emploi de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle sur le territoire de la CC du Plateau du Russey (en %)
INSEE, 2018



Structure de la population active ayant un emploi de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle (en %)
INSEE, 2018



4 292 actifs dans la CC en 2018

- **Une faible part d'inactifs** (en 2018, 16,1 % sur le territoire contre 25,3 % à l'échelle départementale et 25,7 % à l'échelle nationale)
- **Une part élevée d'actifs ayant un emploi** (en 2018, 77,7 % sur le territoire contre 65,7 % à l'échelle départementale et 64,7 % à l'échelle nationale)
- **Une part importante d'ouvriers** (en 2018, 46 % sur le territoire contre 27 % à l'échelle départementale et 20 % à l'échelle nationale) : 11,5 cadres pour 100 ouvriers en 2017 (32,3 pour la CCVM et 14,9 pour la CCPM)
- **Une augmentation de la part des professions intermédiaires**
- **Une part importante d'actifs travaillant hors de leurs communes de résidences** (82,9 % en 2018 contre 66,9 % à l'échelle départementale et nationale, et 76,5 % pour la CCPM et 78,2 % pour la CCVM)
- **Une part de diplômés du supérieur** (22,4 % en 2018) moins importante que pour la CCVM (26,1 %) mais plus importante que pour la CCPM (19 %)
- **Une part des jeunes de 15-24 ans en difficulté d'insertion** (8,1% en 2017) plus faible que pour la CCVM (11%) et la CCPM (13,7%)

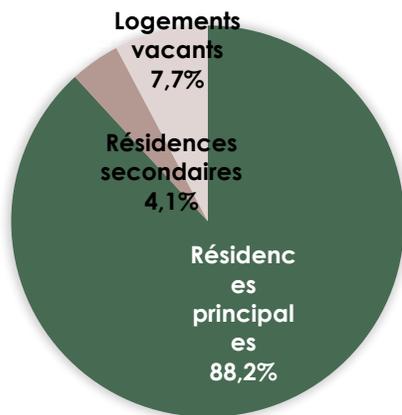
Une population active qui travaille et un niveau de formation qui augmente

2-Logements

3 076 logements dans la CC en 2018

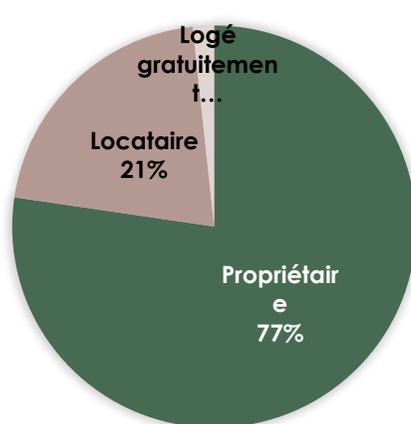
Typologie du parc de logements dans la CC du Plateau du Russey

(en %)
INSEE, 2018



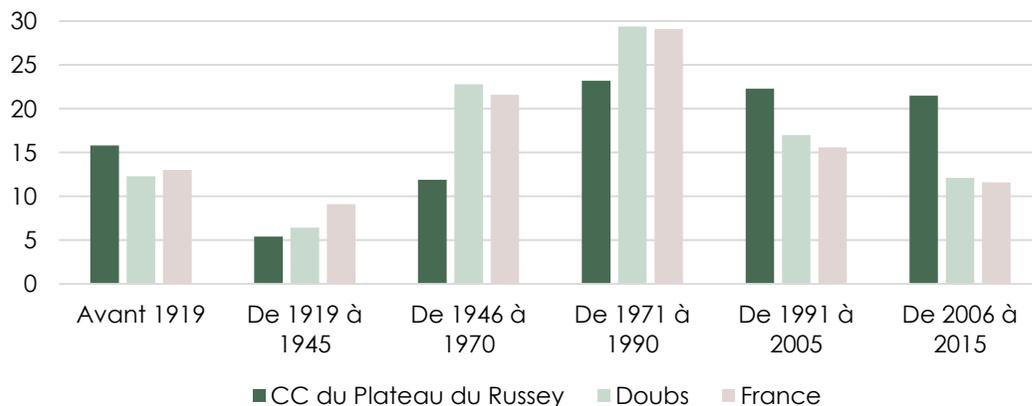
Occupation des résidences principales dans la CC du Plateau du Russey

(en %)
INSEE, 2018



Période de construction des RP dans la CC du Plateau du Russey

(en %)
INSEE, 2018

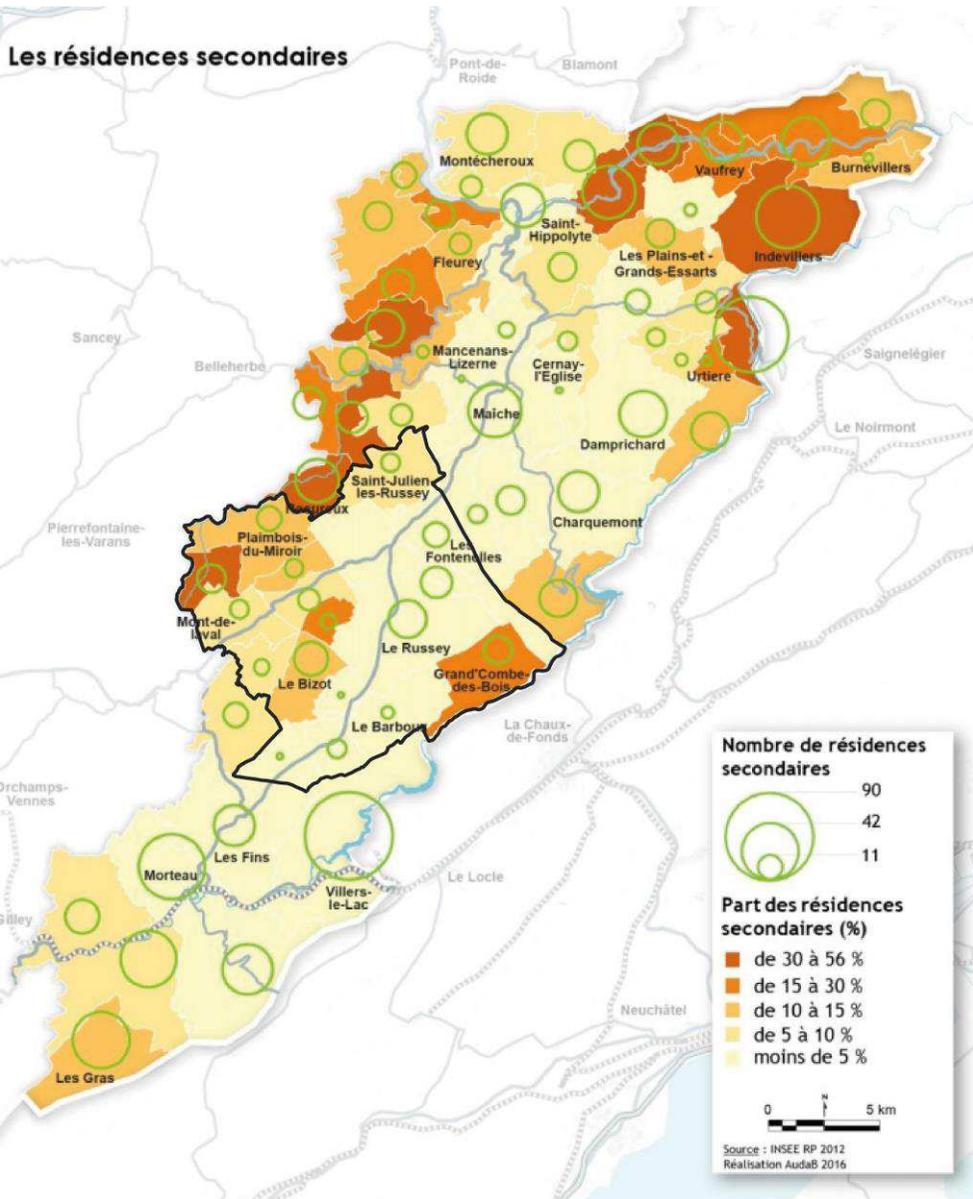


- **Des résidences principales occupées principalement par leurs propriétaires** (en 2018, 77,4 % sur le territoire contre 59,4 % à l'échelle départementale)
- **Une faible part de résidences secondaires** (en 2018, 4,1 % sur le territoire contre 9,8 % à l'échelle nationale et 6,6 % à celle de la CCPM) **et en baisse**
- **Une faible part de logements vacants mais en hausse** (7,7 % en 2018, 7 % en 2013) (10,2 % pour la CCPM et 8,1 % pour la CCVM)
- **Un territoire marqué par les grands logements** (en 2018, 84 % des logements ont 4 pièces ou plus sur le territoire contre 66,1 % à l'échelle départementale et 60,2 % à l'échelle nationale) (nombre moyen de pièces par résidences principales = 5 contre 4 à l'échelle nationale)
- **Un parc de logements relativement récent** (43,8 % du parc a été construit les 30 dernières années contre 29,1 % à l'échelle départementale et 27,2 % à l'échelle nationale)
- **Plus de la moitié des ménages vivent depuis plus de 10 ans dans la même résidences principales** (en 2018, 56 %), signe d'appartenance au territoire
- **Parc privé potentiellement indigne : 1,8 % du parc** (soit 46 logements dont 41 construits avant 1949)
- **Seulement 2,2 % de locatif social** (5,3 % pour la CCVM et 6% pour la CCPM) **mais une évolution de +1,4% entre 2014 et 2019** (contrairement à la CCVM (-0,6%) et à la CCPM (-2,6%))
- Une part moins importante de **locatif privé** (19,5%) que sur la CCVM (29,2%) et la CCPM (21,7%)
- **Prix du m²** : Vente des maisons d'occasion = 1 884 € / Vente des appartements d'occasion = 1 330 €

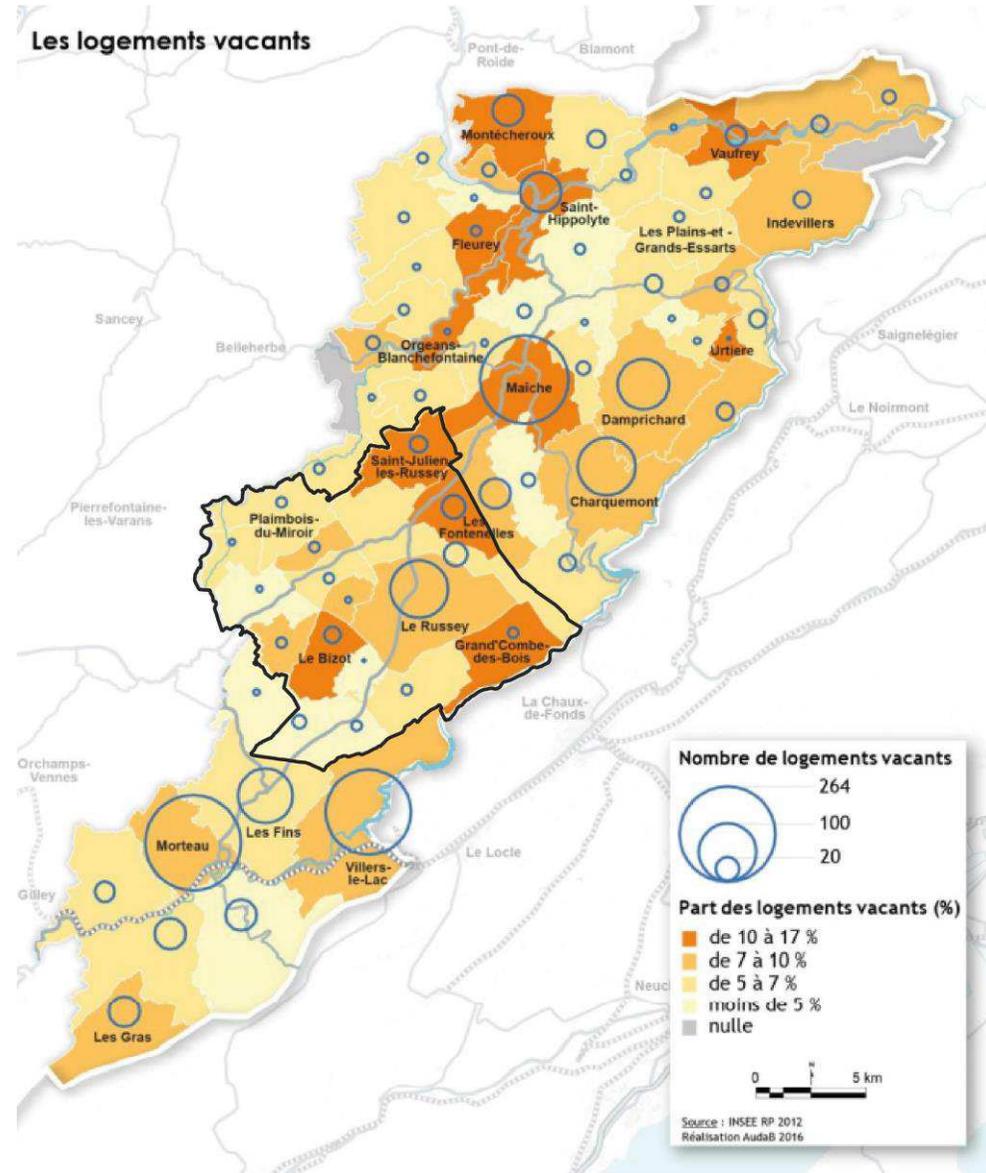
Une offre de grands logements adaptée à la composition des ménages

2-Logements

Les résidences secondaires



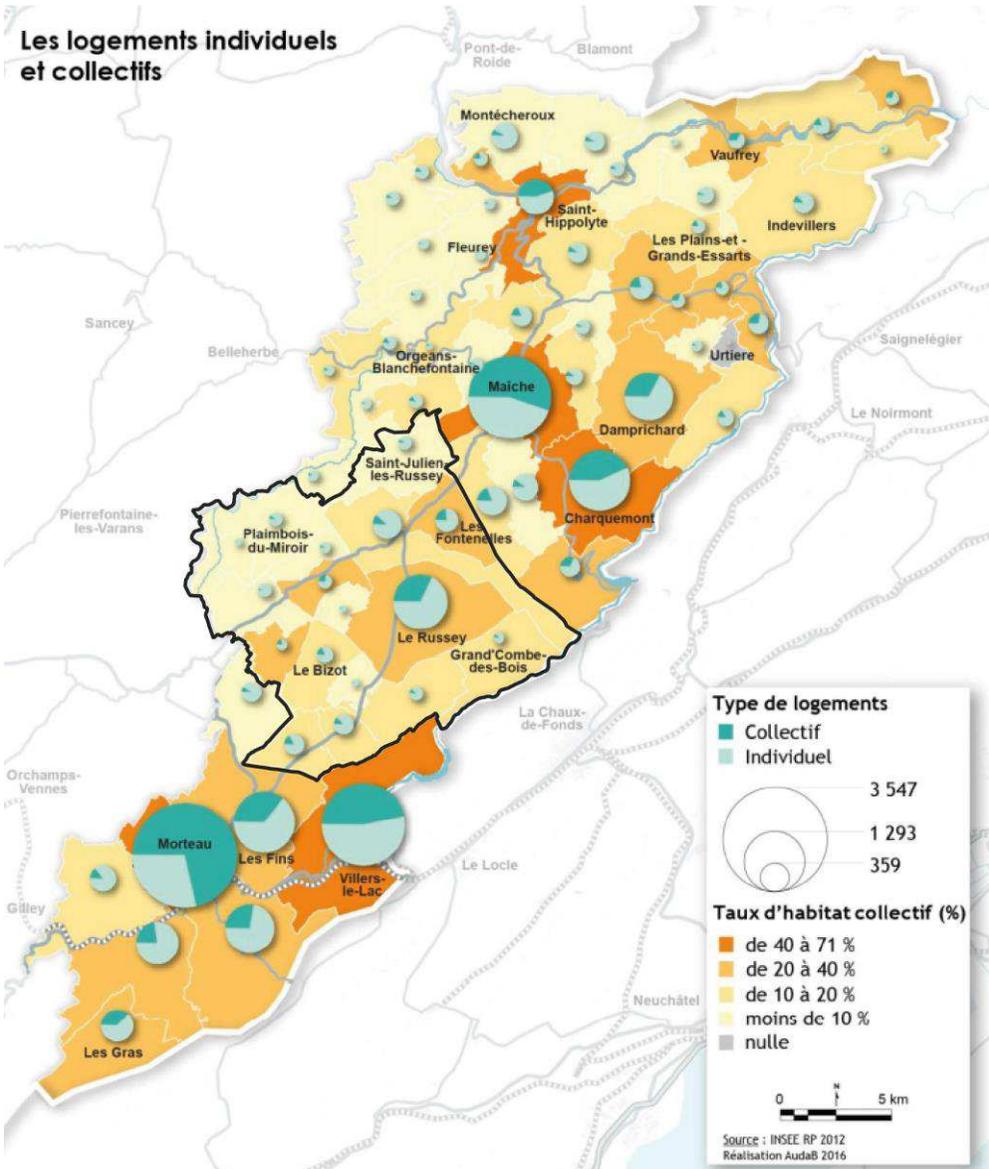
Les logements vacants



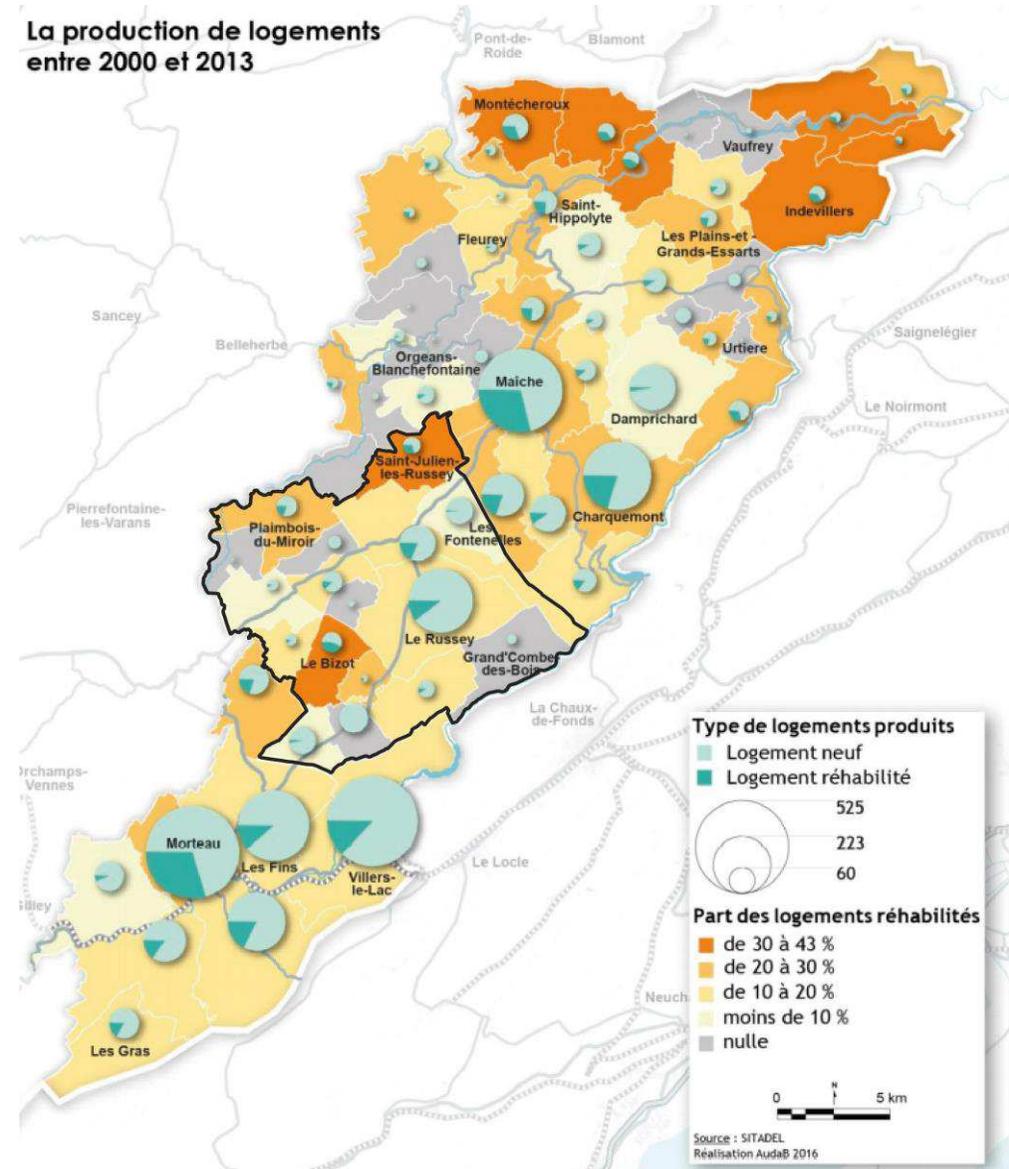
Une vacance plus importante dans certaines communes

2-Logements

Les logements individuels et collectifs



La production de logements entre 2000 et 2013



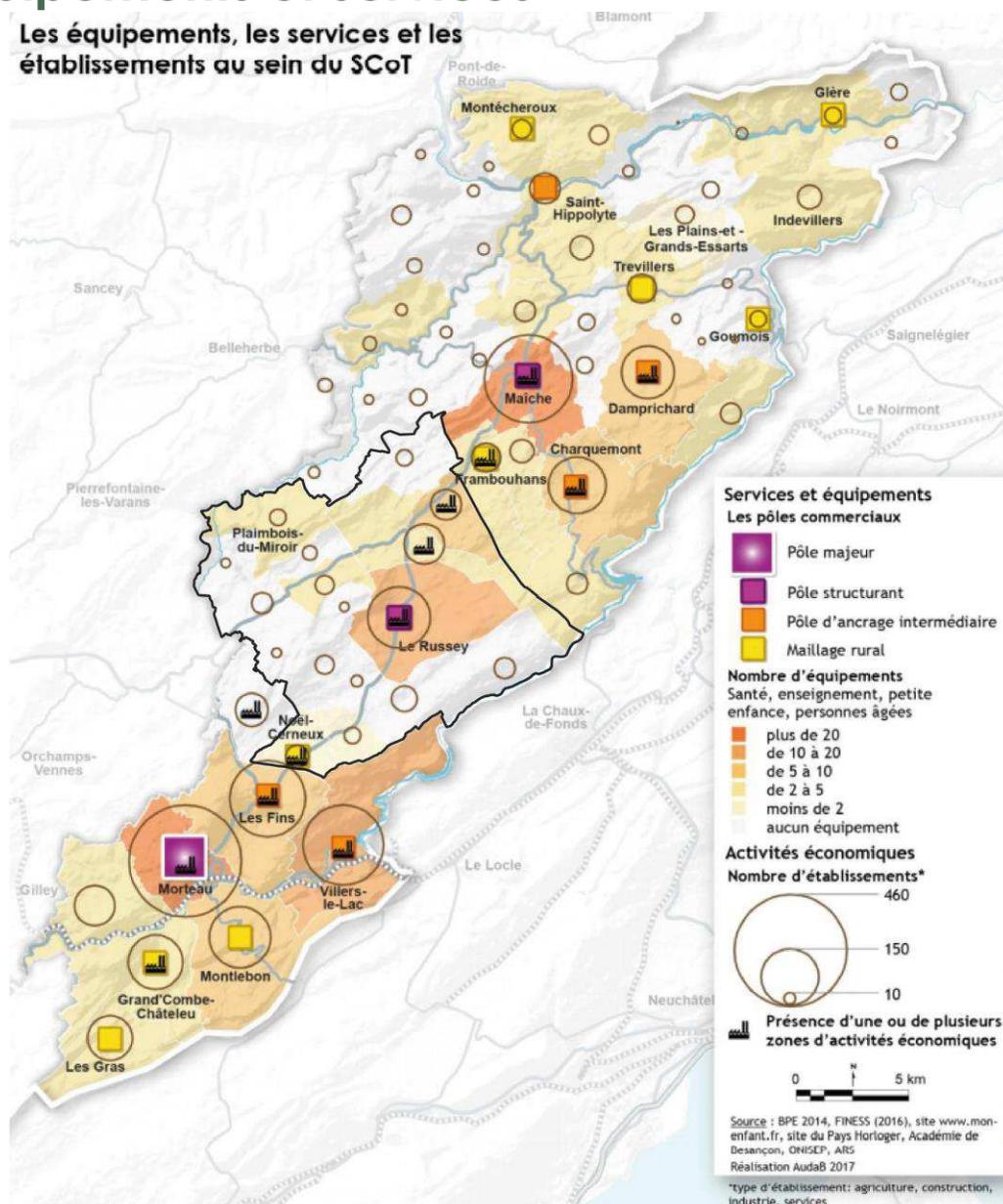
Une part importante de logements individuels, et du collectif essentiellement localisé à Le Russey

Une réhabilitation des logements anciens qui se développe

Une surface moyenne de 125 m² (plus importante que sur la CCVM avec 107 m² et la CCPM avec 111 m²)

3-Equipements et services

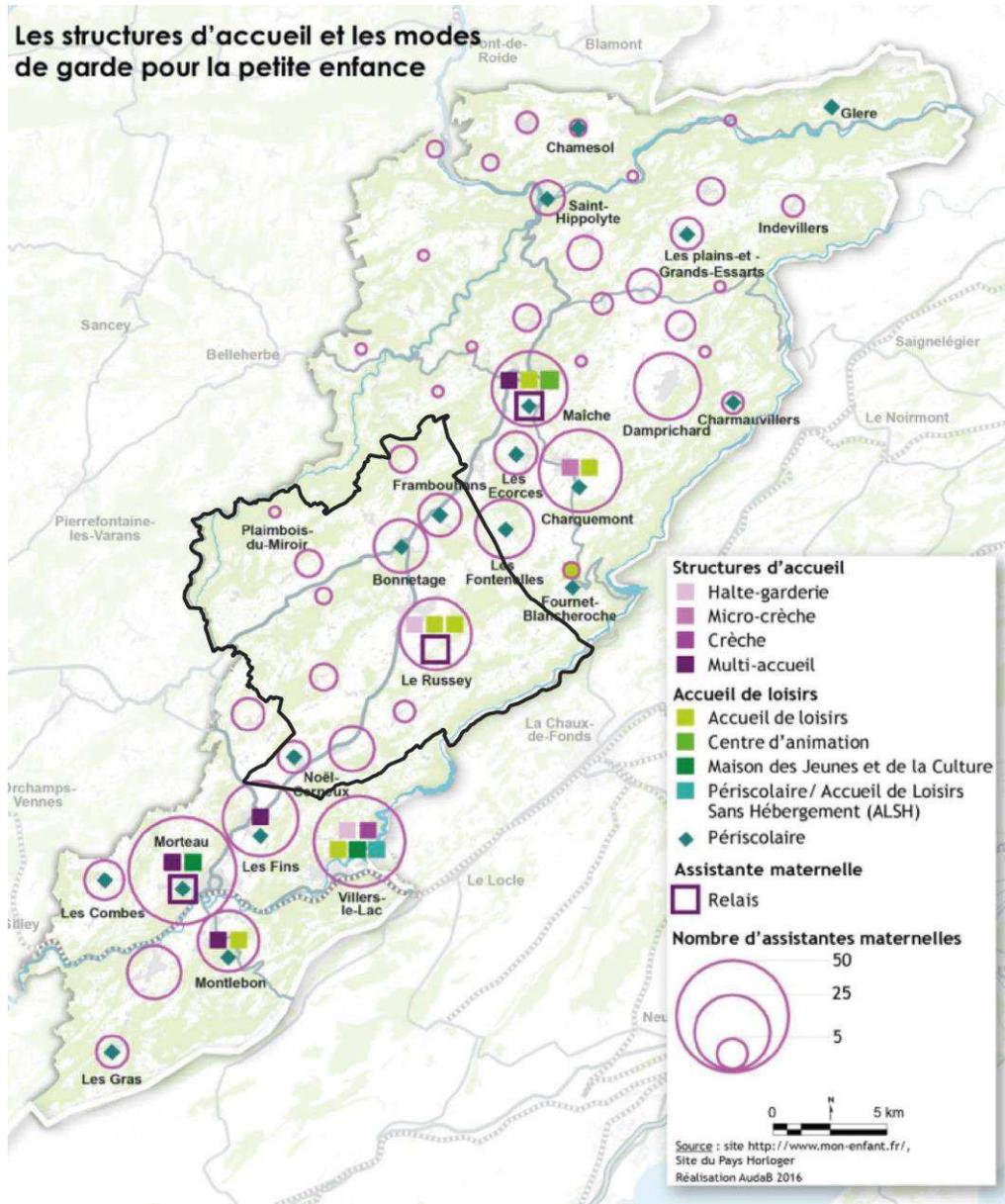
Les équipements, les services et les établissements au sein du SCOT



- Un peu plus de 300 établissements sur le territoire selon INSEE
- Le Russey dénommé pôle secondaire en ce qui concerne les établissements, avec 5 % des établissements du SCOT
- Numérique :
 - Une accélération de la couverture numérique avec 93,9% du territoire couvert en 4G par a minima un opérateur en 2020 (98,1% pour la CCVM et 82% pour la CCPM) contre 85,4% en 2017
 - Un bon niveau d'accessibilité à la fibre optique : 89,5% des logements et locaux à usage professionnel sont raccordés à la fibre optique (FTTH) comme sur la CCVM (91,4%) et CCPM (84,7%) mais seulement 68,8% pour la CU du Grand Besançon
- Une maison des services depuis 2003 avec une labellisation France Services au 1/1/2021

Des communes ne disposant pas d'équipements et services :
une nécessaire accessibilité aux communes équipées et notamment à Le Russey

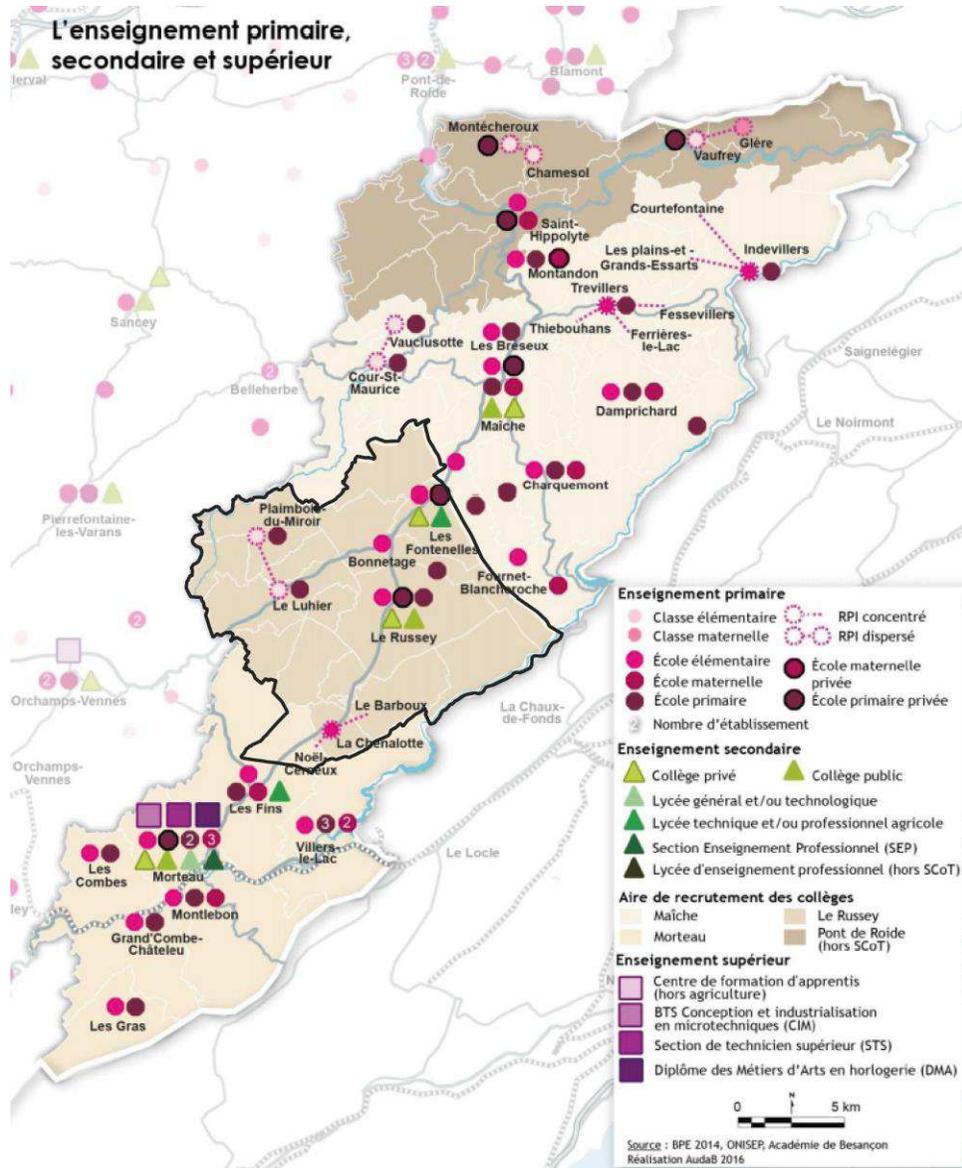
3-Equipements et services : petite enfance



- Actions mises en œuvre par la CCPR :
 - **Soutien financier au fonctionnement du multi-accueil « les Petites Crapouilles »** (structure de 24 places localisée au premier étage de la Maison des services de Le Russey gérée par l'association « Familles Rurales »)
 - **Soutien financier du Relais Petite Enfance** (association « Familles Rurales »), lequel relais dispose d'un bureau dans la Maison des services (accueil des parents, accueil et accompagnement des assistantes maternelles, organisation d'activités, ateliers, animations...).
 - **Ludothèque.**
- Une politique « petite enfance » pour laquelle la CCPR bénéficie d'un appui financier émanant de la CAF dans le cadre du **Contrat « Enfance Jeunesse 2019 – 2022 »** à hauteur de 226 564 € (56 641 € / an)
- On retrouve sur le territoire 1 halte garderie, 2 accueils de loisirs et 3 périscolaires.

Une assez bonne prise en charge de la petite enfance...

3-Equipements et services : scolaire



778 élèves en écoles élémentaires en 2017 (dont 77,8% dans le public, part inférieure à celle de la CCVM (85,1%) et CCPM (80,7%)) et **403 élèves en collège** (dont 59,8% dans le public, part inférieure à celle de la CCVM (69,2%) mais supérieure à celle de la CCPM (57,2%)). Les lycéens (hors agricole) doivent se rendre à Morteau.

Le Russey :

- 1 école élémentaire,
- 1 école primaire,
- 1 école primaire privée,
- 1 collège public,
- 1 collège privée

Les Fontenelles :

- 1 école élémentaire,
- 1 école primaire privée,
- 1 collège privée,
- 1 lycée technique et /ou professionnel agricole

Bonnétage :

- 1 école élémentaire, 1 école primaire

Plaimbois-du-Miroir :

- 1 école primaire

Le Luhier :

- 1 école primaire

Plaimbois-du-Miroir et Le Luhier :

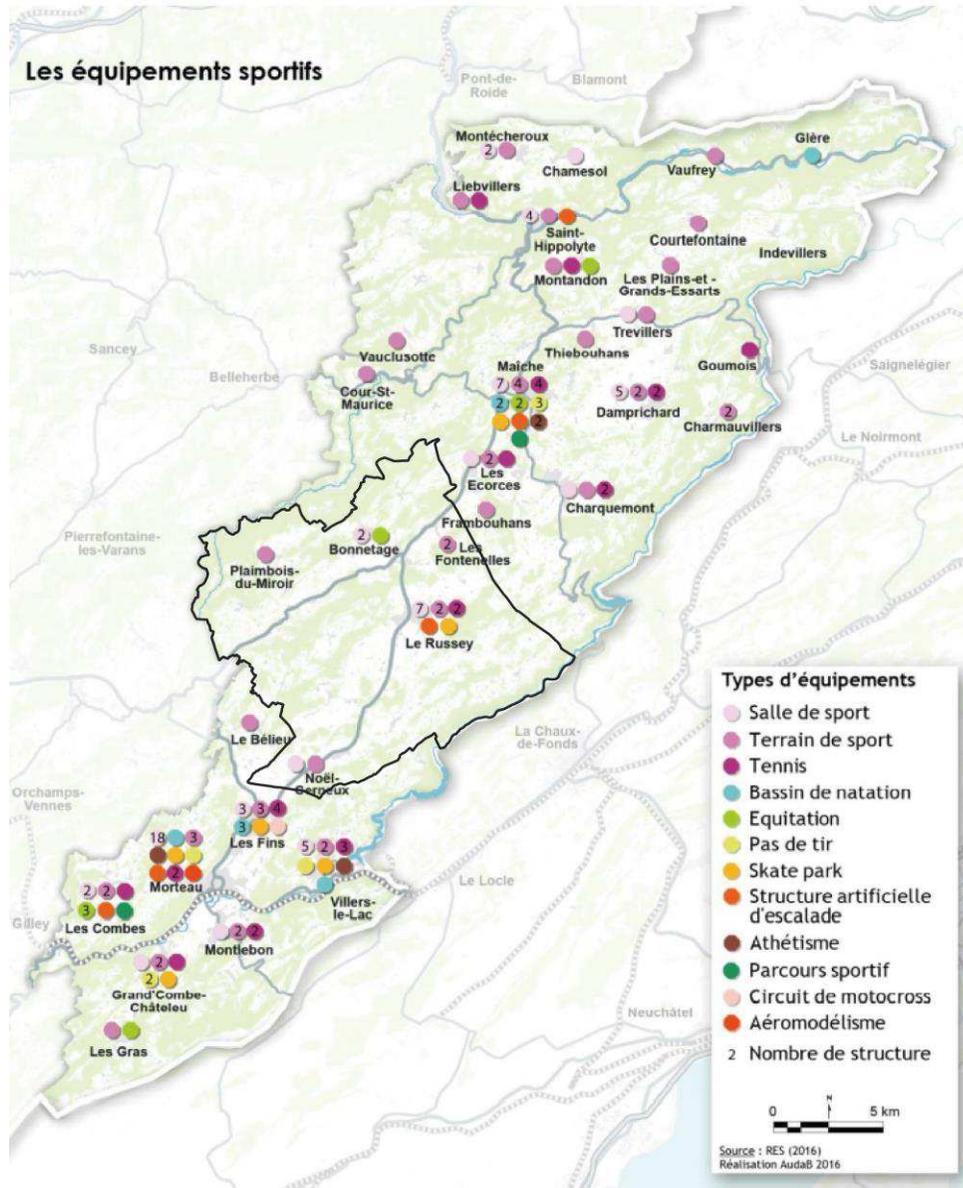
- Regroupement pédagogique intercommunal dispersé pour les classes élémentaires

Le Bardoux, Noël-Cerneux et La Chenalotte :

- Regroupement pédagogique intercommunal concentré pour l'école élémentaire

...en lien avec l'offre scolaire

3-Equipements et services : sport



Un taux élevé de personnes engagées dans un activité sportive associative : 30,5 pour 100 habitants (CCVM 27,9 pour la CCVM et 23,6 pour la CCPM) en 2017

• Le Russey :

- 7 salles de sport,
- 2 terrains de sport,
- 2 tennis,
- 1 structure artificielle d'escalade,
- 1 skate park

• Plaimbois-du-Miroir :

- 1 terrain de sport

• Bonnetage :

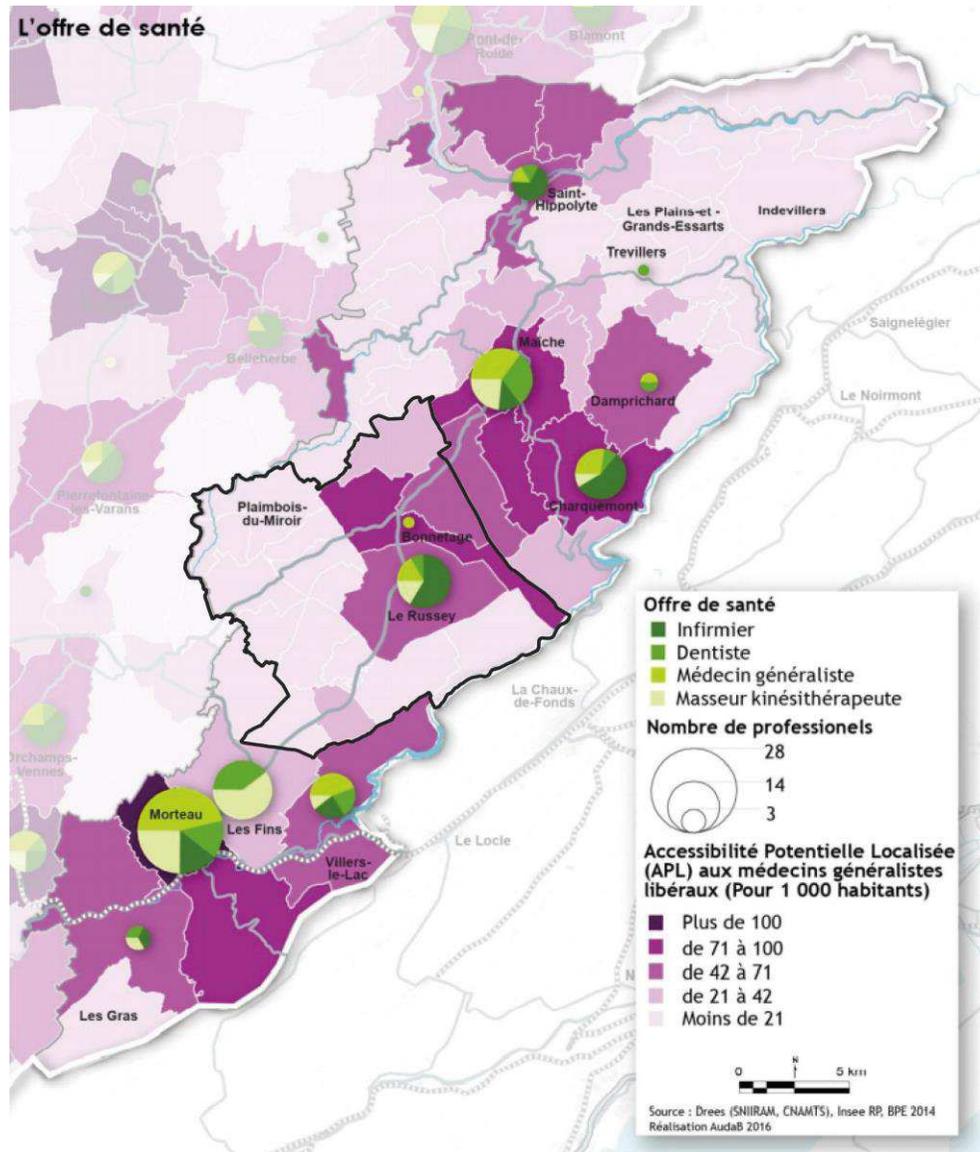
- 2 salles de sport,
- 1 équitation

• Les Fontenelles :

- 2 terrains de sports

Une assez bonne couverture en équipements sportifs

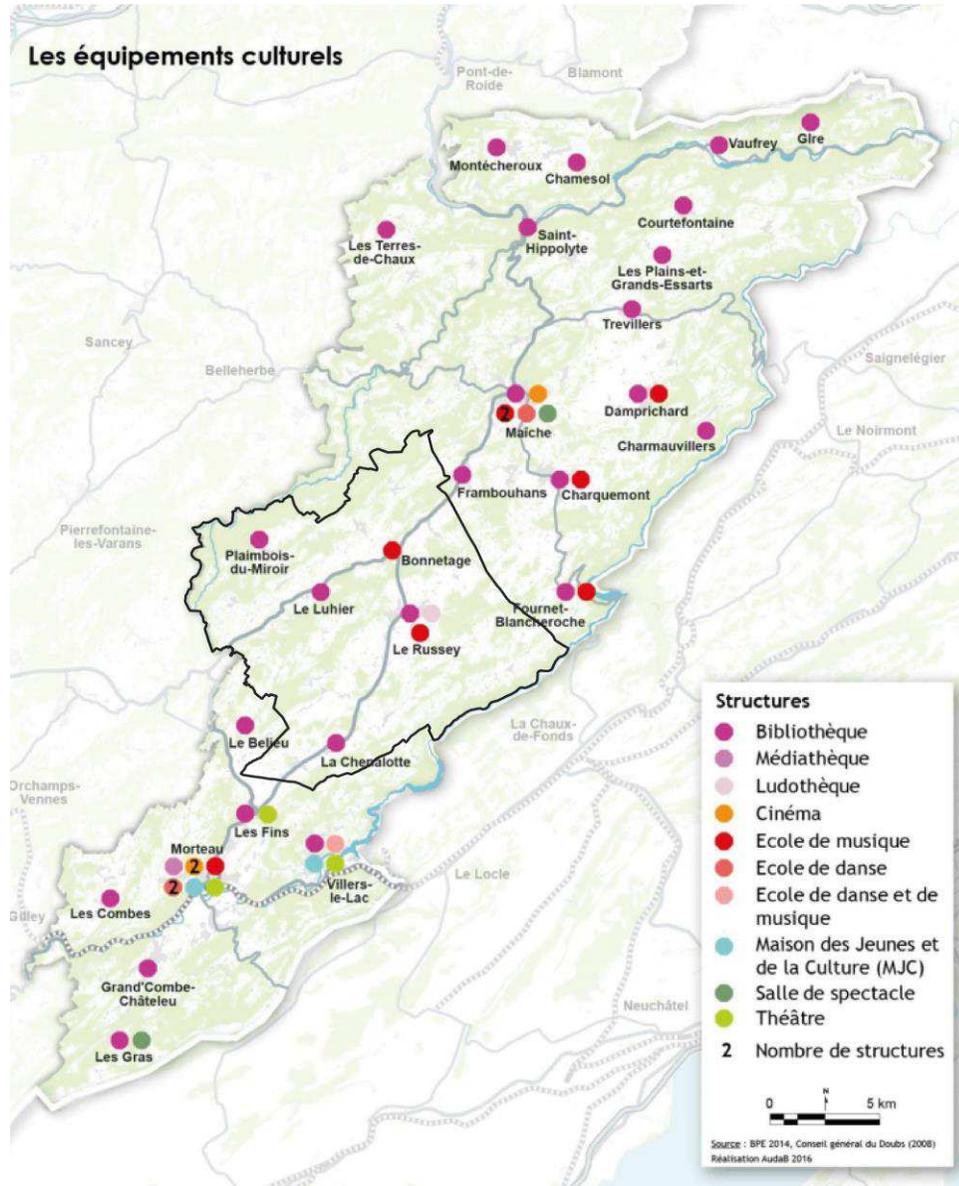
3-Equipements et services : santé



- **Offre de santé principalement à Le Russey** (*densité médicale = 89 / 100 000 habitants*) :
 - Infirmière
 - Dentiste
 - Généraliste
 - Masseur kinésithérapeute
- **90 places en EHPAD** (*aucune place en établissement pour personnes âgées autonomes*) en 2017
- **Une accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes** (offre et demande, hors hôpitaux) **plutôt faible** : 3,2 consultations par an par habitant (4,3 pour la CCVM et 4 pour la CCPM) en 2017

Une offre plutôt faible et polarisée, et un éloignement de l'offre pour certaines communes

3-Equipements et services : culture

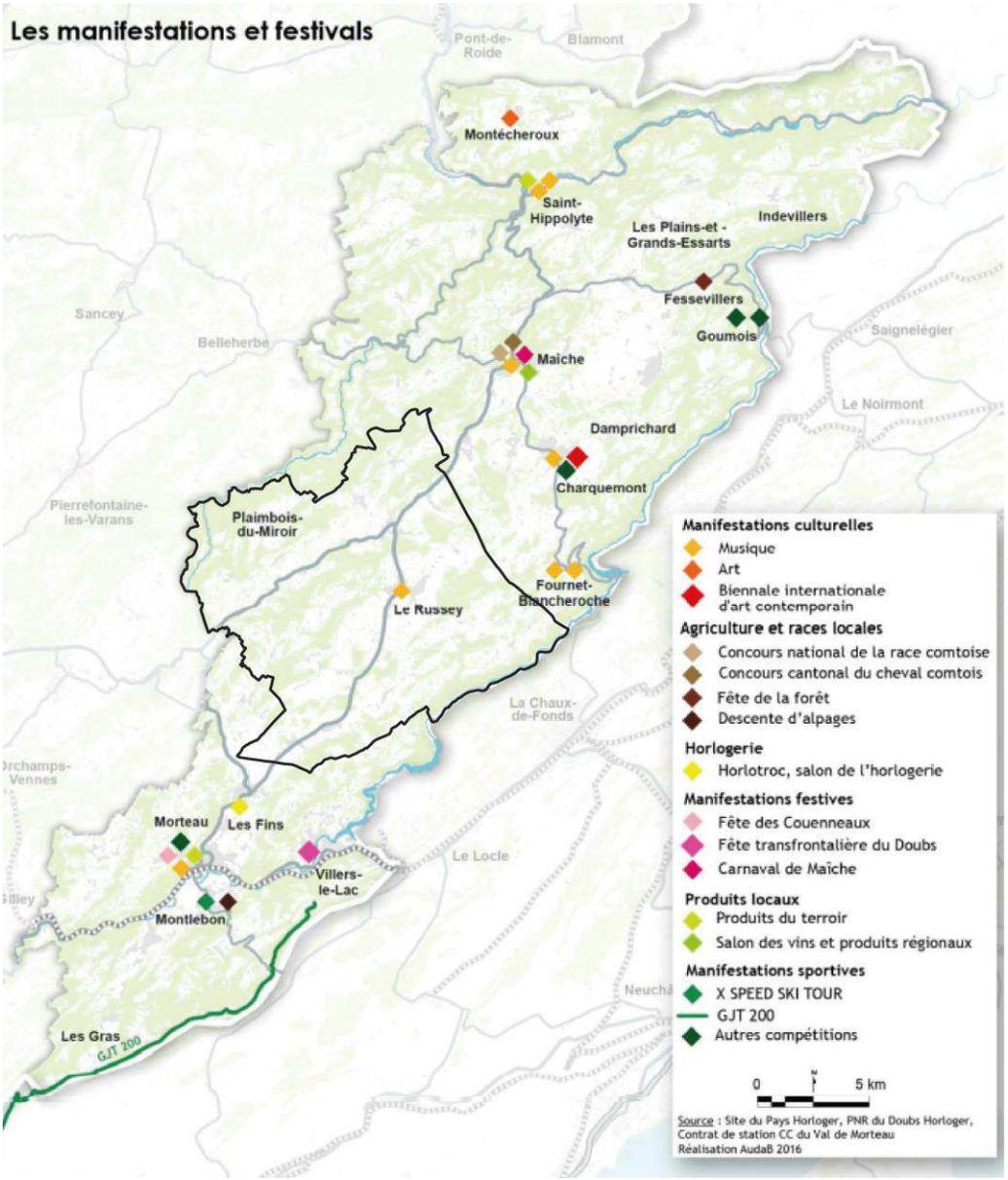


Les équipements culturels :

- **Le Russey :**
 - 1 bibliothèque,
 - 1 ludothèque,
 - 1 école de musique
- **Bonnétage :**
 - 1 école de musique
- **La Chenalotte :**
 - 1 bibliothèque
- **Le Luhier :**
 - 1 bibliothèque
- **Plaimbois-du-Miroir :**
 - 1 bibliothèque

Un bon maillage en bibliothèques : mise en réseau ?
Un accès à la culture dépendant des pôles voisins (Maiche et Morteau)

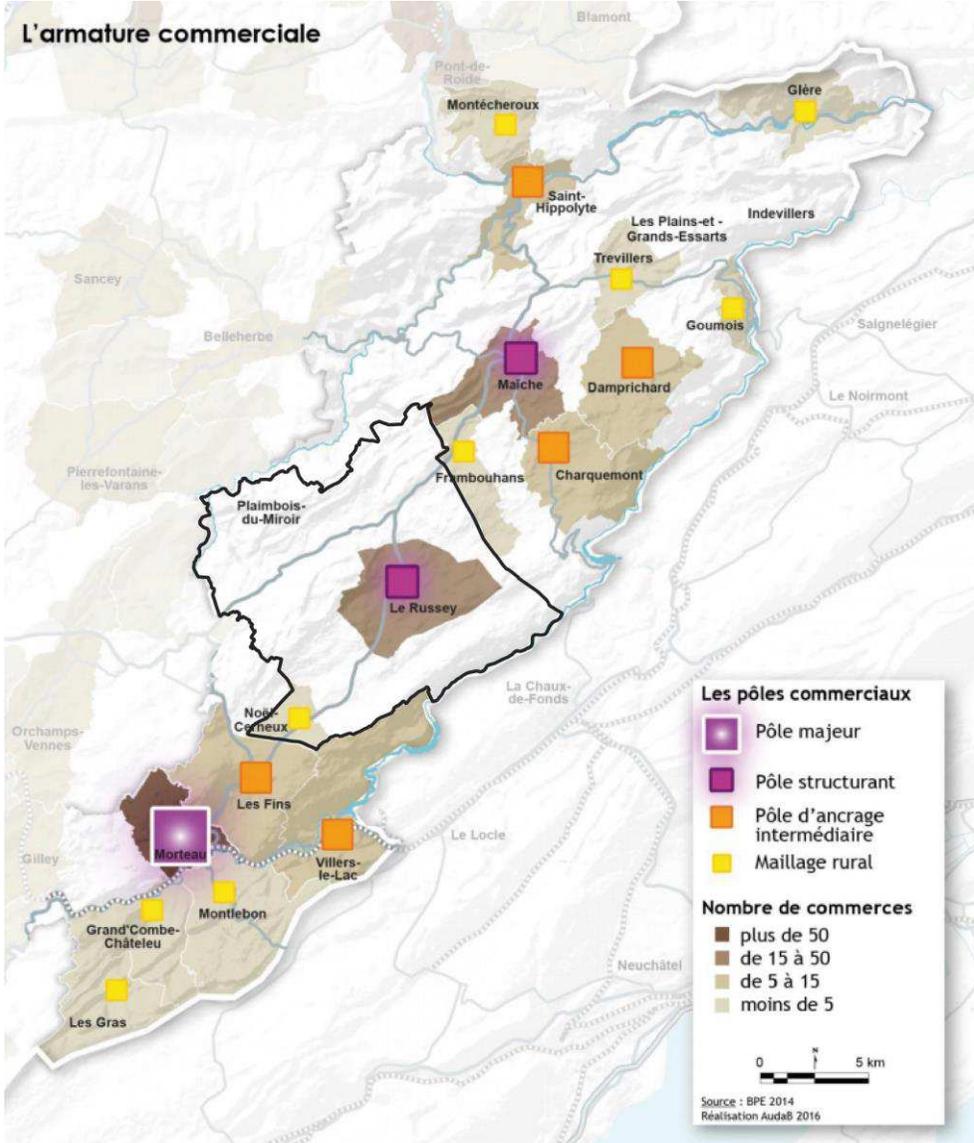
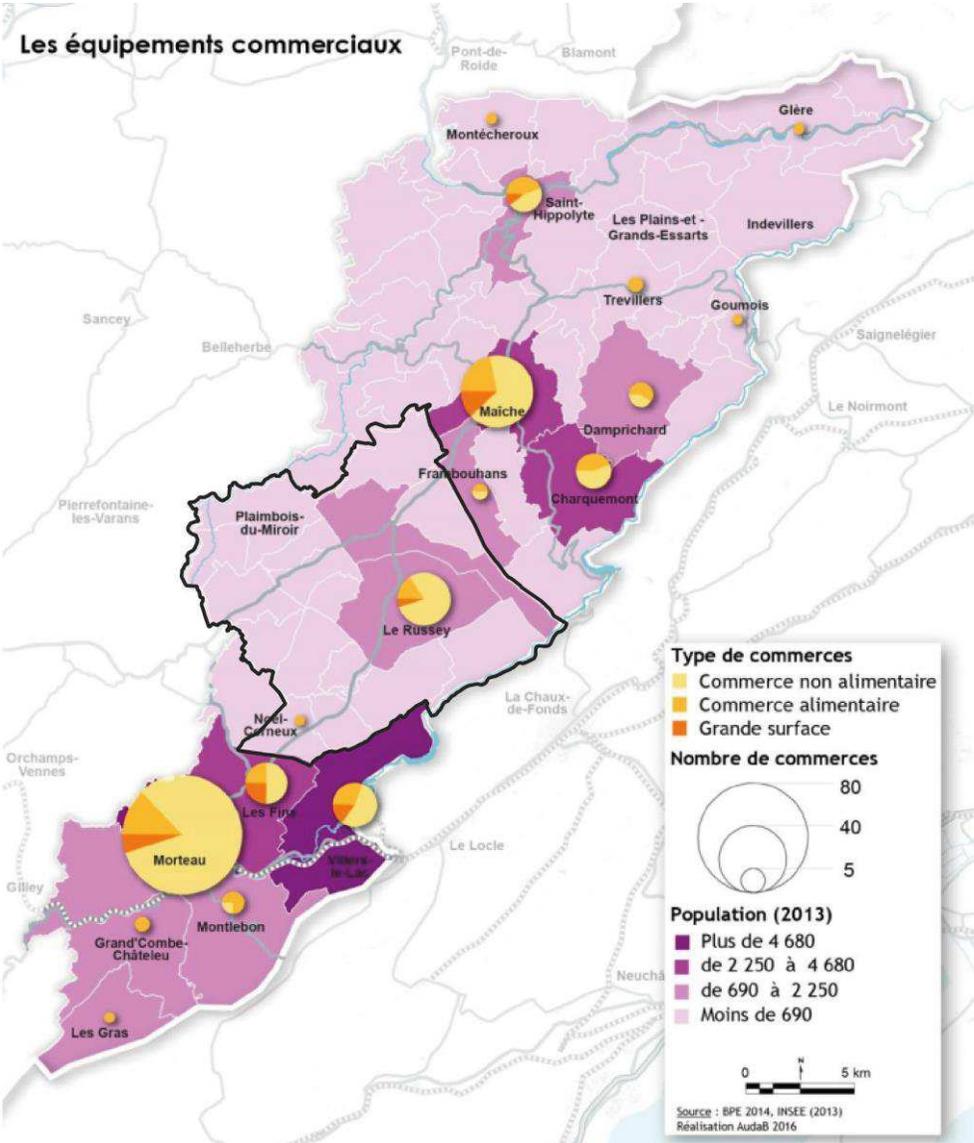
3-Equipements et services : culture



- Des manifestations culturelles musicales à Le Russey

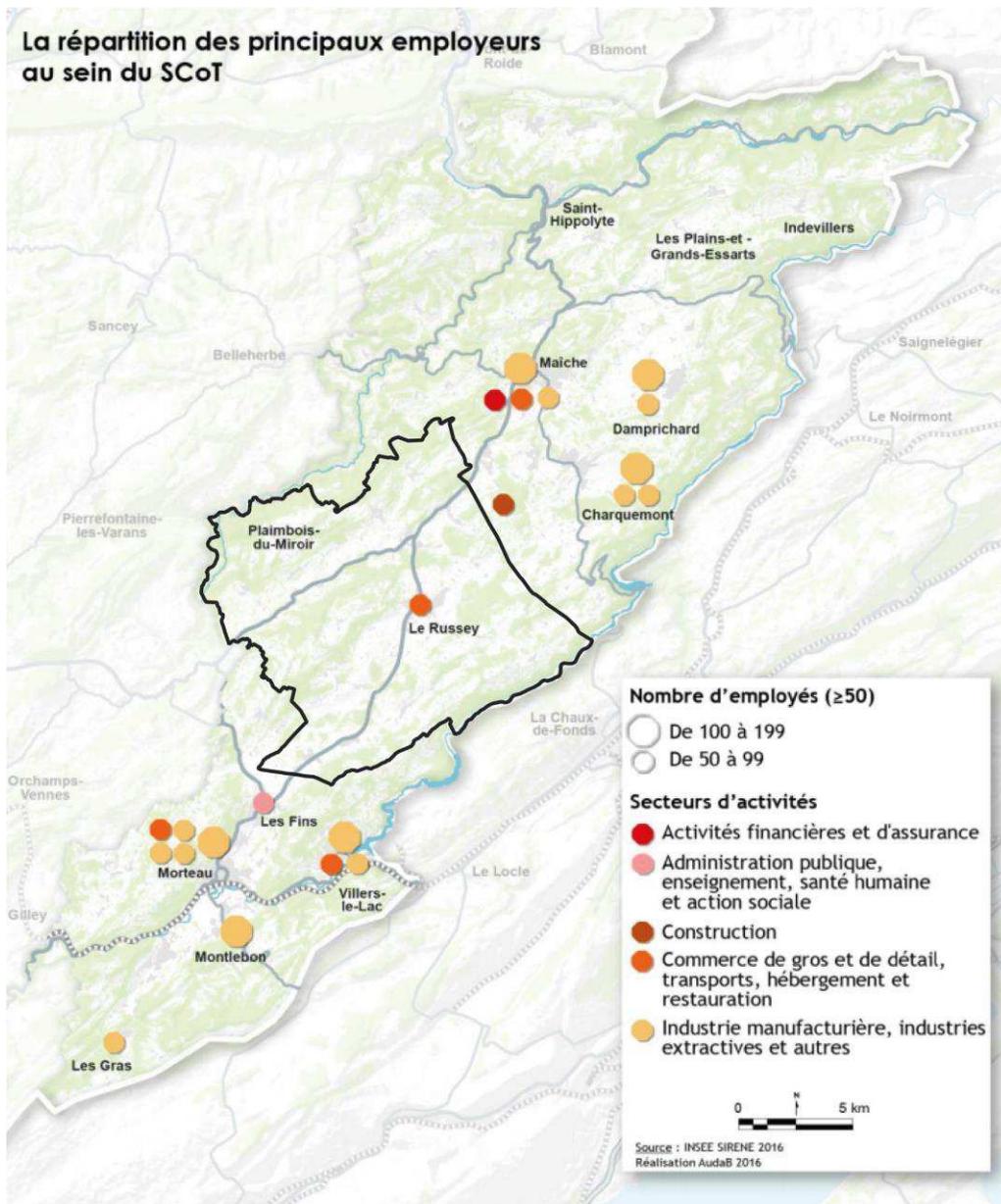
Des manifestations culturelles à développer ?

3-Equipements et services : commerce



Le Russey : pôle structurant avec 15 à 50 commerces sur la commune, constituant l'unique offre pour la partie nord du territoire

4-Economie et emploi

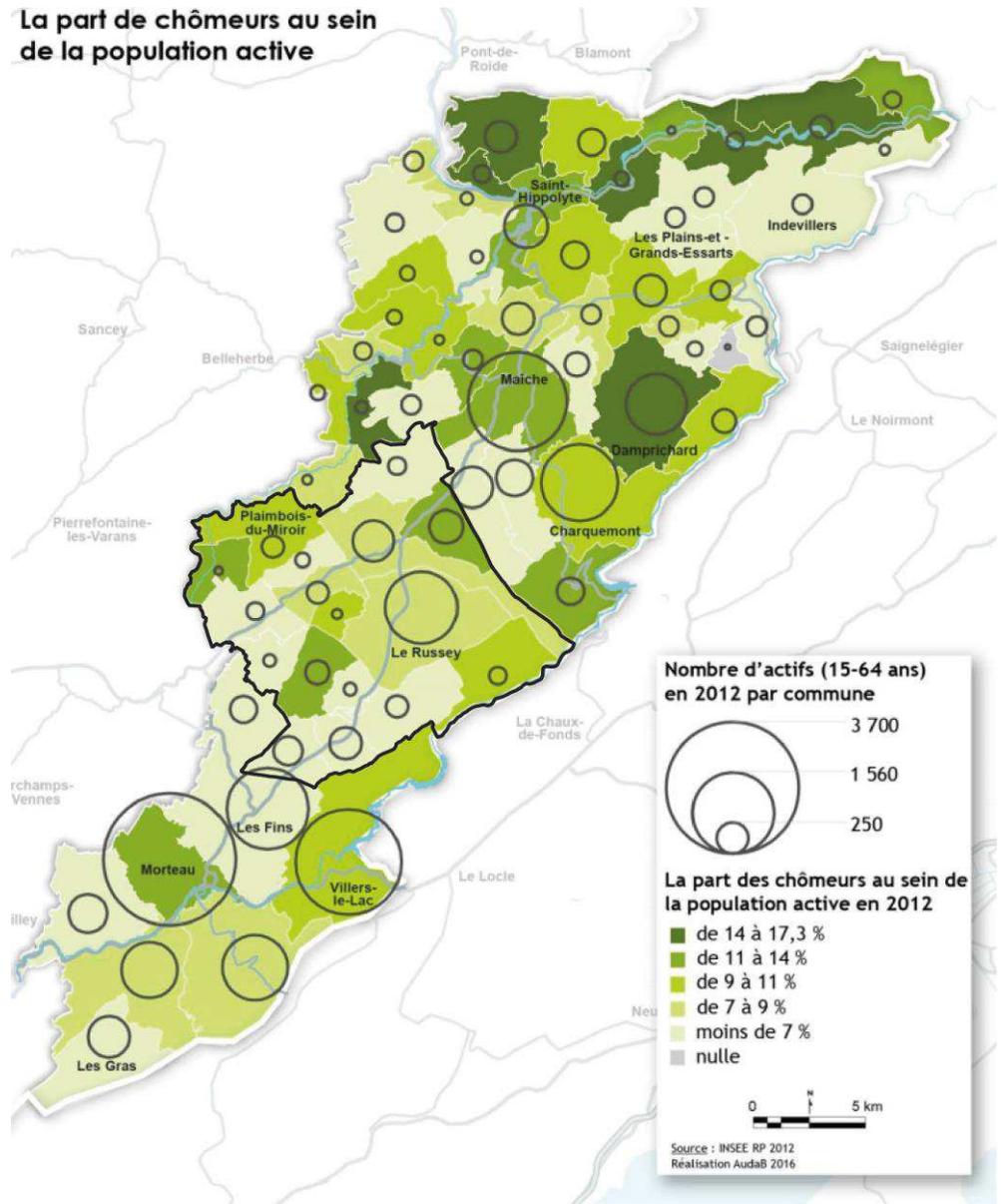
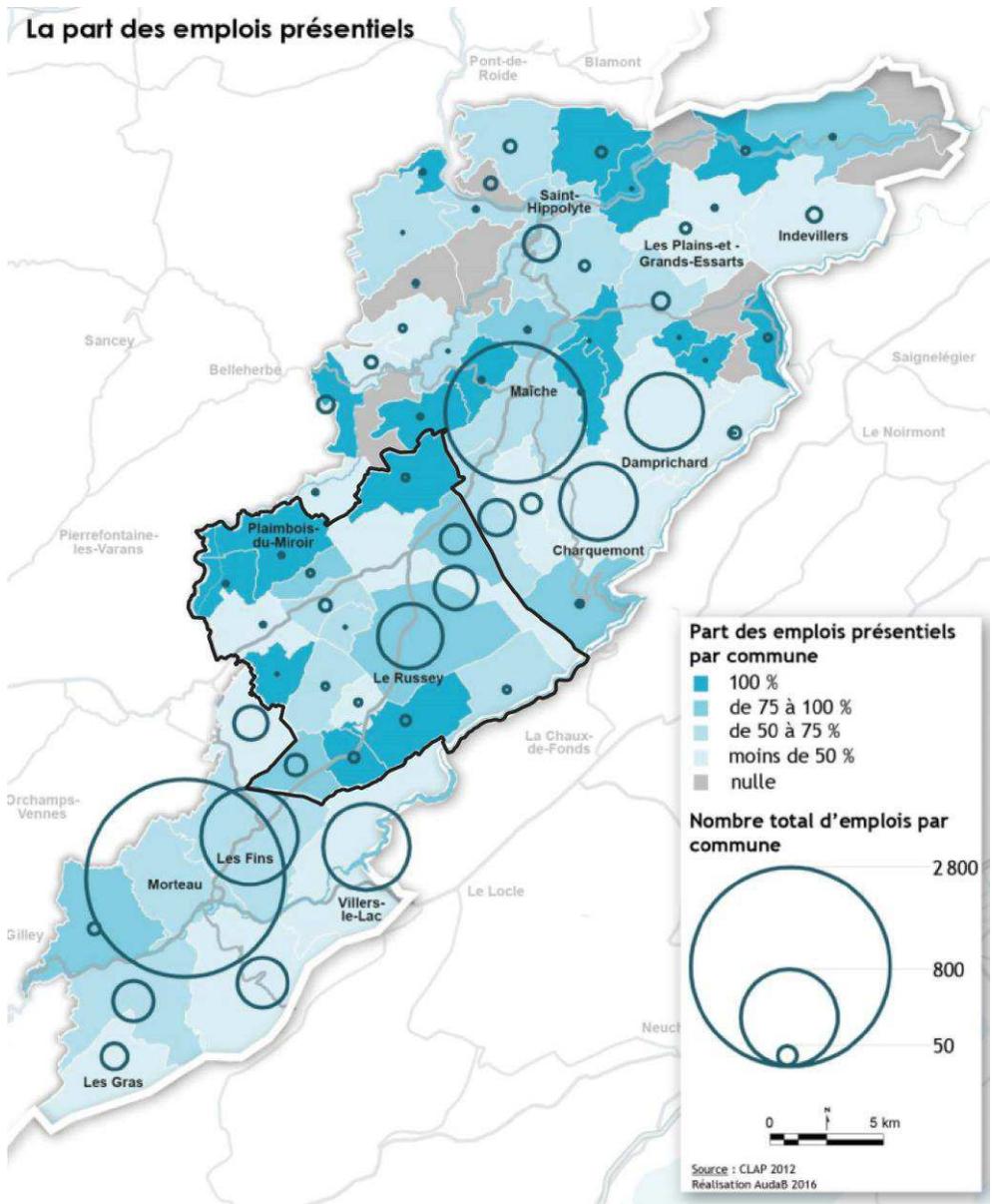


1 364 emplois dans la CC en 2018

- **Indicateur de concentration de l'emploi = 40,4 en 2018** (contre 95,3 à l'échelle départementale et 98,3 à l'échelle nationale) (55 % pour la CCPM et 64,3 % pour la CCVM)
- **Une part importante d'emplois d'agriculteurs** (en 2018, 6,4 % contre 1,8 % à l'échelle départementale et 1,6 % à l'échelle nationale)
- **Une part importante d'emplois dans le secteur de l'agriculture** (en 2018, 10,9 % sur le territoire contre 2,6 % dans le département et la France métropolitaine)
- **Une part d'emplois d'ouvriers inférieure à la part d'actifs ouvriers** (24,9 % part d'emploi d'ouvriers contre 46 % d'actifs ouvriers sur la CC)
- **Une faible part d'emplois dans le secteur du commerce, transports, et services divers** (en 2018, 28,6 % sur le territoire contre 38,9 % à l'échelle départementale et 47,1 % à l'échelle nationale)
- **Une majorité d'emplois dans le tertiaire (59,8%)** (comme sur la CCVM (66,1%) et la CCPM (55,6%) mais dans une part moindre qu'à l'échelle nationale (78,9%))
- **Une part d'emplois dans l'agriculture et la construction plus importante que sur la CCVM et la CCPM**
- **Une part d'emplois dans l'industrie moins importante que sur la CCVM et la CCPM**
- **Un taux d'évolution annuel moyen de l'emploi (1,44%) en hausse et largement supérieur à celui de la CCVM (-0,77%) et de la CCPM (-0,15%)**

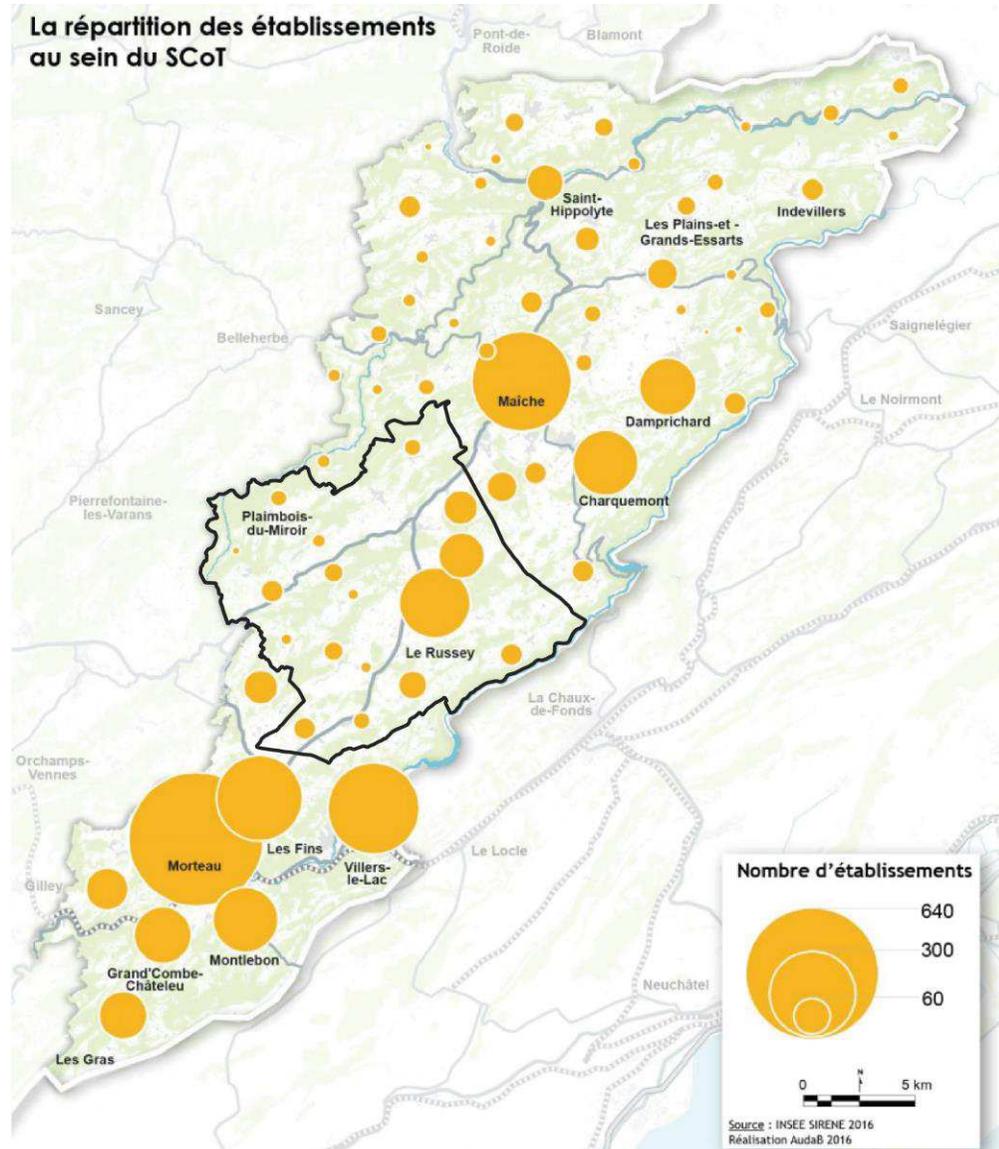
Un faible taux de concentration de l'emploi (situation transfrontalière uniquement ?)

4-Economie et emploi



Une économie présenteielle plus que productive, en voie de tertiarisation

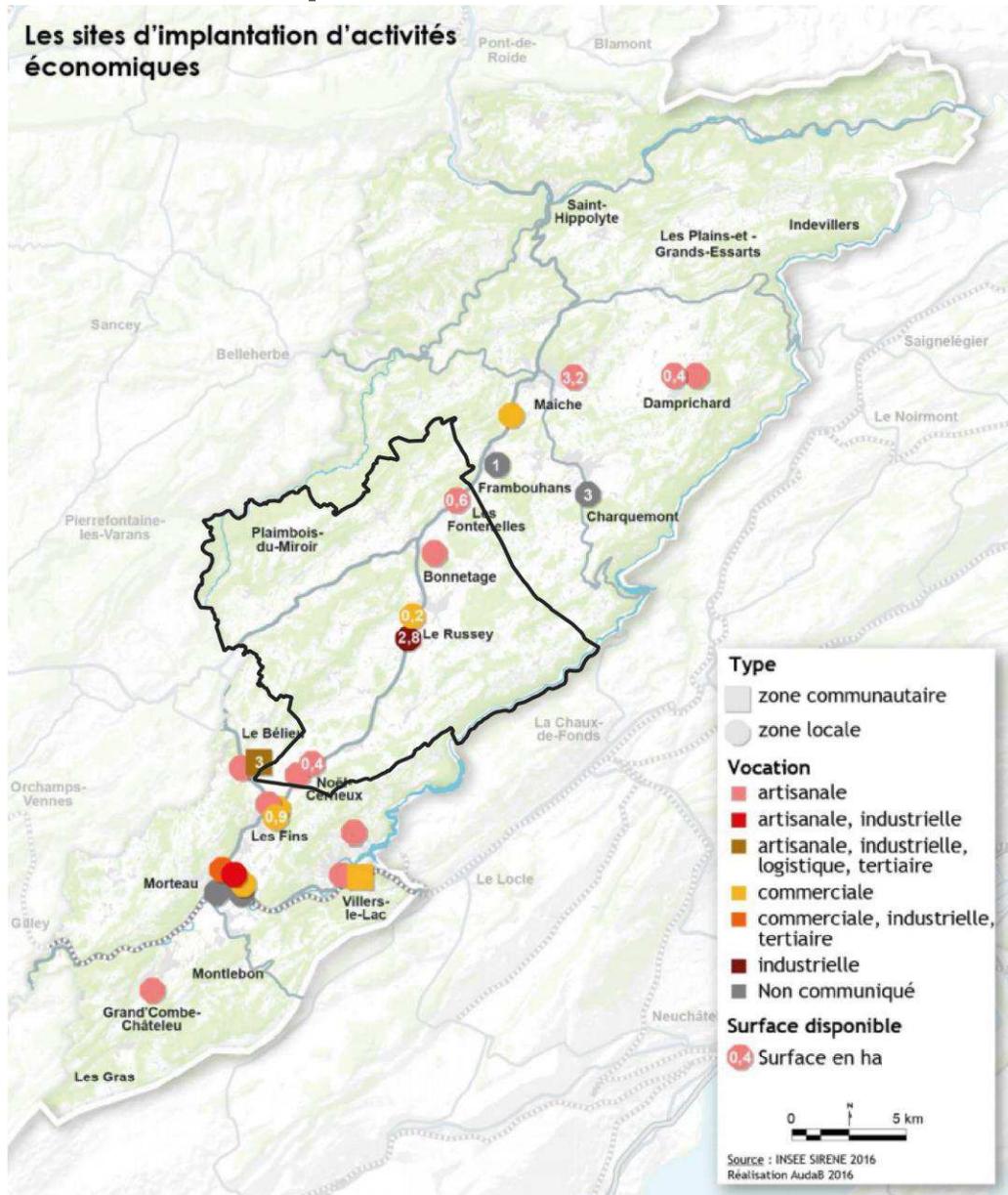
4-Economie et emploi : établissements



- Plus d'entreprises "commerce, transport, hébergement et restauration" et "autres activités de service" créées que sur la CCVM et la CCPM
- Plus d'entreprises "information et communication" créées que sur la CCPM mais moins que sur la CCVM
- Une majorité d'établissements sans salariés ou inconnu (70%), 1 établissement de 50 à 99 salariés, aucun établissement de plus de 100 salariés

Des établissements de petites tailles, et concentrés à l'est du territoire pour les plus gros

4-Economie et emploi : zones d'activités



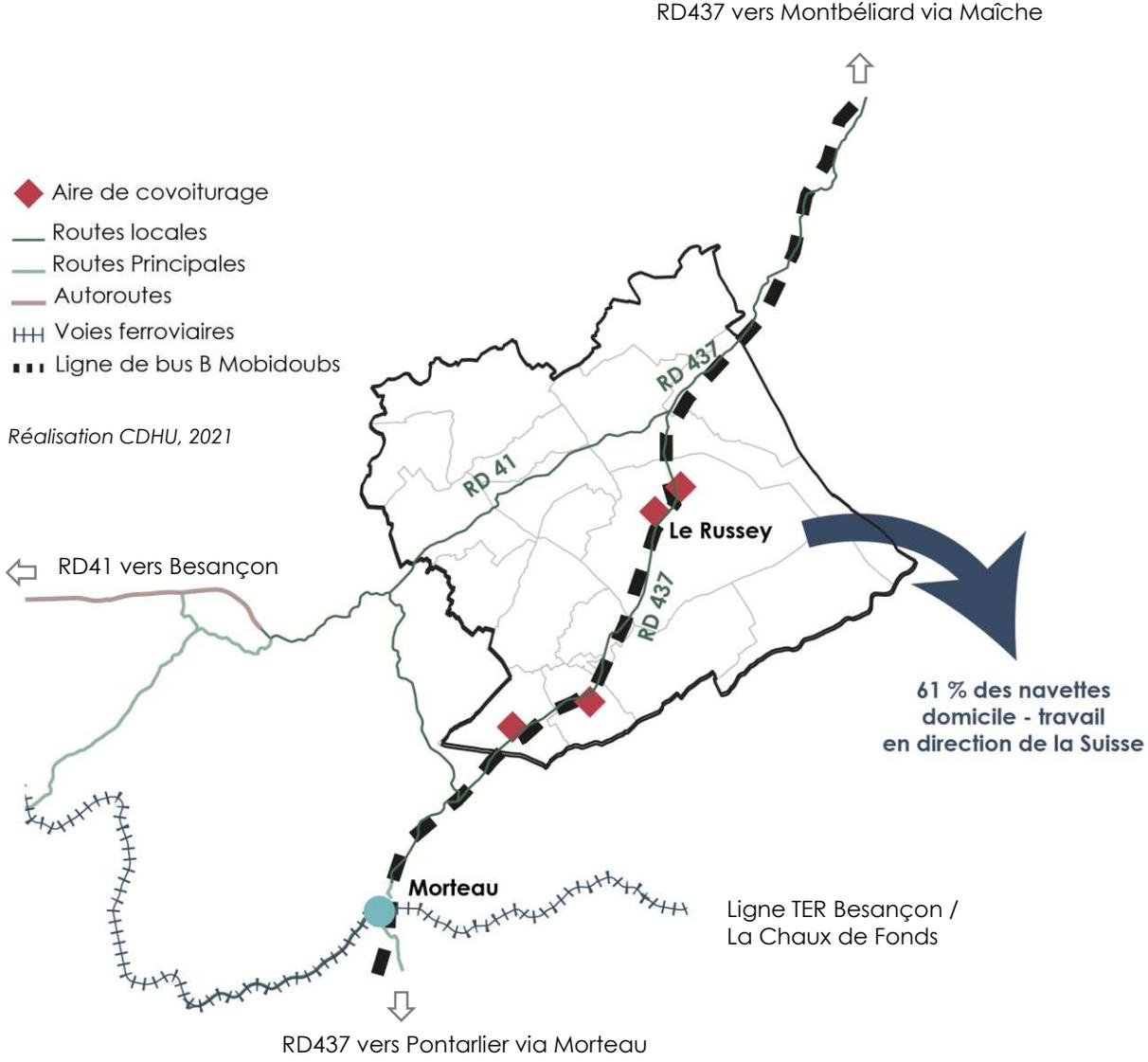
4 ZAE :

- Zone d'activités des Charrières 2 (Noël-Cerneux) : 19 676 m²
- Zone d'activités des Rondeys 2 (Le Russey) : 9 461 m²
- Future zone d'activités des Butiques 2 (Le Russey) : 20 643 m²
- Zone d'activités des Champs Loyv (Les Fontenelles) : 21 126 m²

Territoire d'industrie Haut-Doubs Horloger :

- 8 fiches-actions sur le territoire

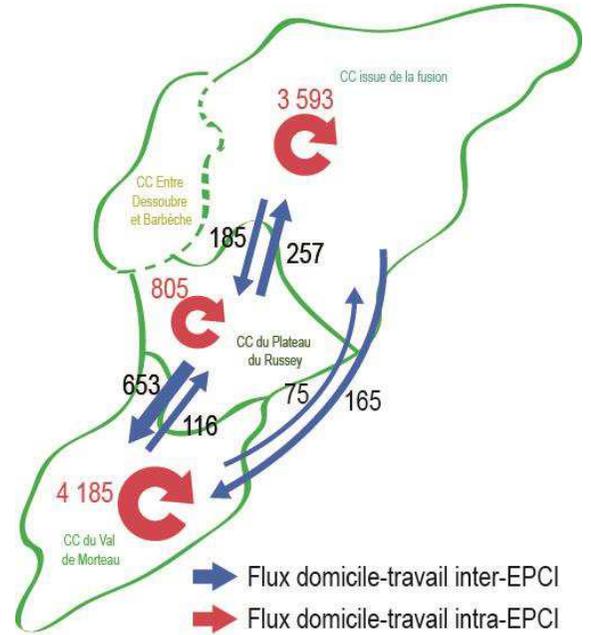
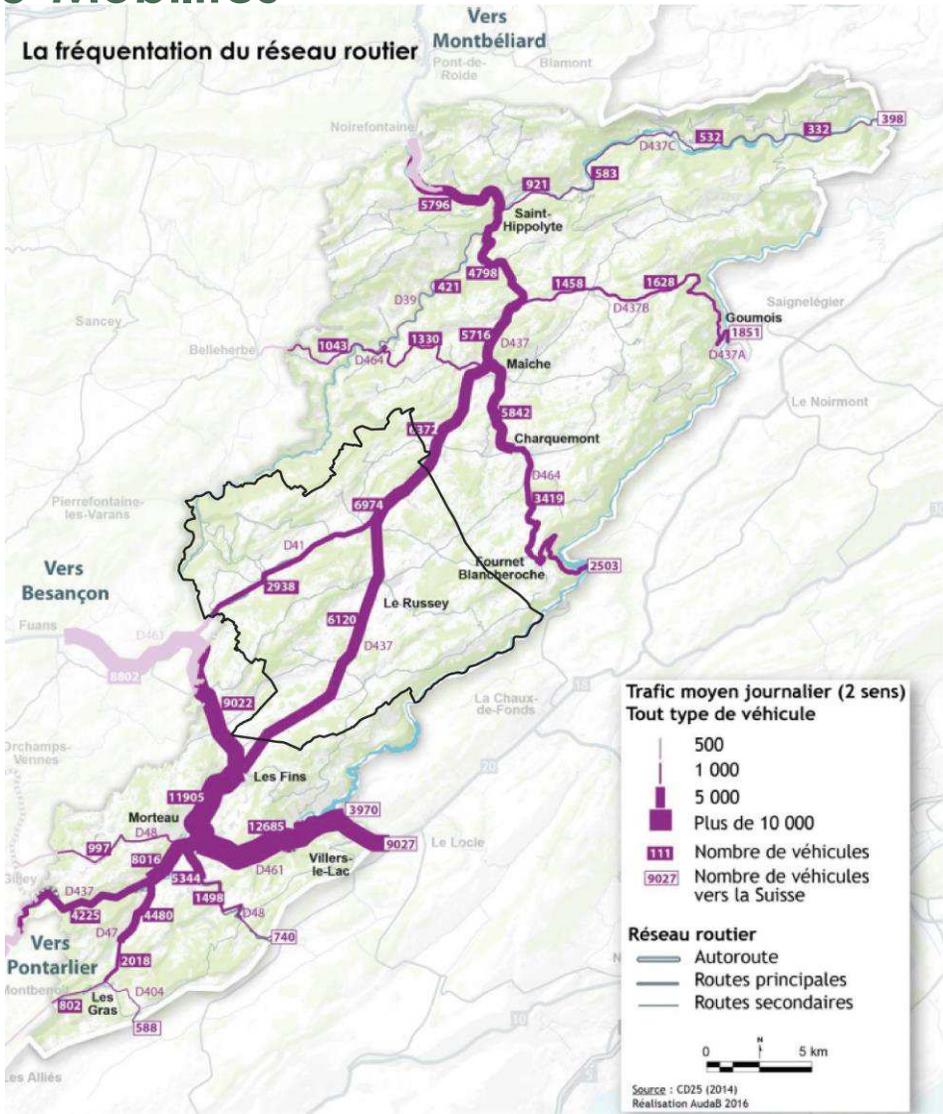
5-Mobilités



- Un axe structurant sur le territoire : **RD 437**, support de la ligne de TC et des aires de co-voiturage (intermodalité) dorsale à l'échelle du Pays Horloger
- **Une faible offre en transport en commun sur le territoire** : la ligne de bus B Mobidoubs reliant Montbéliard à Pontarlier, et le transport scolaire organisé par le CD, gratuit pour les voyageurs
- La proximité de la **gare de Morteau** (à 20 mn) et de la ligne TER reliant Besançon à la Chaux de Fonds en Suisse (ligne des Horlogers), mais non satisfaisante pour les besoins des travailleurs frontaliers
- **4 aires de covoiturage** (2 à Le Russey, 1 à La Chenalotte et 1 à Noël-Cerneux)
- **3 348 navettes quotidiennes dont 1 295 à destination de la Suisse** (61 % des navettes)
- **95,8 % des ménages ont au moins 1 voiture** (contre 85,8 % à l'échelle départementale et 81,3 % à l'échelle nationale) dont une majorité (56,4 %) ont 2 voitures ou plus
- **Une part des déplacements domicile-travail plus importante en voiture** (89,1%) que sur la CCVM (85,1%) et la CCPM (86,5%) ou en deux-roues (1%) que sur la CCVM (0,6%) et la CCPM (0,5%) -2017
- **Une part plus faible des déplacements domicile-travail en transport en commun** (0,8%) que sur la CCVM (3,5%) et la CCPM (1,4%)
- **Un service de TAD** assuré par deux sociétés de taxi au sein de la CC est réservé à certaines personnes :
 - Agées de plus de 60 ans, n'ayant pas le permis ou pas de véhicule ;
 - Isolées sans permis de conduire (veuf, veuve, ...) ;
 - En recherche d'emploi ;
 - Handicapées ;
 - Bénéficiaires des minima sociaux.

Une mobilité impactée par les déplacements domicile-travail et concentrée sur la voiture, faute d'offre de TC
 Le développement du co-voiturage : un potentiel dans les déplacements domicile-travail transfrontaliers

5-Mobilités



- **Des flux domicile-travail au sein du Pays Horloger** majoritairement sortants et tournés au sud vers la CCVM
- **Des flux domicile-travail vers la Suisse** répartis entre La Chaux de Fonds à l'est et le Locle au sud-est
- **Deux principaux passages de la frontière :**
 - Au sud sur la RD461 depuis Morteau à Villiers le Lac
 - Au nord sur la RD464 depuis Maîche à Fournet Blancheroche

Un problème de congestion du trafic routier au sud de la CC entre Besançon et la Suisse, en croissance, et pouvant avoir un impact sur la qualité des déplacements domicile-travail

6-Enjeux écologiques

Biodiversité

Atouts / Opportunités

- Présence de périmètres de reconnaissance environnementale : ZNIEFF, Zones Natura 2000, APB, ENS ;
- Prairies humides et tourbière des Guillemins (ENS) : réservoir important de biodiversité, régulation des eaux, stockage du carbone, filtration et épuration de l'eau.
- *Création du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger : protection et valorisation du patrimoine naturel, aménagement du territoire, maintien et restauration de la Trame Verte et Bleue, éducation à l'environnement...*
- *Etude lancée en 2020 visant à définir le plan d'interprétation de l'ENS du Mémont et Bizot : valorisation pédagogique du site, aménagements adaptés, etc.*

Faiblesses / Menaces

- Territoire traversé par des axes de transport important (ex : RD41, RD437) : ruptures de continuités écologiques ;
- Tourbière perturbée par une exploitation ancienne limitant son fonctionnement hydrologique et dépôt de déchets provoquant une pollution des eaux souterraines via le réseau karstique.
- *Etalement urbain entraînant une diminution des surfaces des milieux naturels.*

Sécuriser les habitats et les espèces remarquables en renforçant l'ensemble des outils mis en place (ex : protection réglementaire)

Améliorer le fonctionnement des tourbières et maintenir leur richesse écologique à l'aide de différents leviers (ex : maîtrise foncière, maintien de pratiques pastorales extensives, restauration du fonctionnement hydrologique, sensibilisation) afin de préserver ces réservoirs de biodiversité aux fonctions multiples

6-Enjeux écologiques

Ressource en eau

Atouts / Opportunités

- Bon état écologique des masses d'eau superficielles ;
 - Bon état qualitatif et quantitatif des masses d'eau souterraines ;
 - Bonne qualité de l'eau potable distribuée (juin 2021) ;
 - Absence de zone de répartition des eaux sur le territoire
-
- *Future révision du SDAGE Rhône-Méditerranée (2022-2027).*

Faiblesses / Menaces

- Qualité chimique dégradée du Dessoubre ;
 - Absence de documents stratégiques en matière de gestion de la ressource en eau (SAGE ou contrats de milieu) ;
 - Deux stations de traitement des eaux usées non conformes à la réglementation en vigueur (bilan 2019).
-
- *Augmentation des tensions sur la ressource en eau ;*
 - *Vulnérabilité de la ressource en eau face au changement climatique.*

S'assurer de la mise en conformité des systèmes d'assainissement des eaux usées (collectifs et non-collectifs)

Réduire les consommations d'eau sur le territoire notamment via une sensibilisation des collectivités et des usagers sur l'économie de l'eau

Prendre en compte la pression croissante sur la ressource en eau

6-Enjeux écologiques

Risques naturels et technologiques

Atouts / Opportunités

- Absence de sites SEVESO : risque technologique et industriel réduit.

Faiblesses / Menaces

- Territoire soumis à des risques naturels importants : mouvements de terrain notamment ;
- Territoire traversé par des axes de transport importants (ex : RD41, RD437) générant des risques liés au transport de matières dangereuses.
- *Territoire vulnérable au changement climatique à venir : îlots de chaleur, sécheresse, incendie, etc. ;*

Accroître la résilience du territoire face aux effets du réchauffement climatique grâce à la préservation et au renforcement des services écosystémiques (ex : diversification des essences, végétalisation des centres-bourgs)

Améliorer la connaissance sur les risques naturels et intégrer davantage la prise en compte du risque naturel dans les nouvelles constructions

6-Enjeux écologiques

Ressources locales

Atouts / Opportunités

- *Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) approuvé récemment (15/11/19) ;*
- *Redevance incitative pour les déchets mise en place sur le territoire afin d'encourager la réduction des déchets des habitants*

Faiblesses / Menaces

Concilier renforcement des filières porteuses d'une économie verte (ex : agroforesterie, valorisation des déchets) et préservation des ressources naturelles (ex : boisements, puits de carbone, ressource en eau)

Poursuivre l'accompagnement (animation, sensibilisation, formation, accompagnement technique, acquisition foncière) des agriculteurs dans la transition de leur modèle agricole (diversification des activités, irrigation économe, cultures associées, système durable, vente directe, etc.). Soutenir les pratiques agricoles raisonnées

6-Enjeux écologiques

Mobilité

Atouts / Opportunités

- Un territoire équipé d'aires de covoiturage notamment en bordure de la RD437 ;
- Service de transport à la demande bien développé ;
- Sensibilisation et mise en service d'un site de covoiturage dans l'Arc jurassien pour permettre la mise en relation et la constitution des équipages.

- *Potentiel de développement du covoiturage notamment pour les trajets domicile-travail transfrontaliers ;*
- *Détermination des liaisons pouvant relever d'un transport en commun sur le territoire.*

Faiblesses / Menaces

- Un territoire fortement motorisé (équipement automobile supérieur à la moyenne nationale) ;
- Peu de transports en commun et peu d'alternatives à la voiture individuelle : absence de gare ferroviaire sur le territoire, une seule ligne de transport en commun départementale ;
- Déplacements nombreux sur le territoire du fait de sa proximité avec la Suisse.

- *Des nouveaux flux de mobilité à gérer à l'avenir ;*
- *Une utilisation de la voiture ancrée dans les comportements des habitants du territoire.*

Apporter des solutions de mobilité plus durables (ex : mobilité douce, pratiques alternatives à la voiture, connexion interquartiers) grâce au renforcement de l'offre et des équipements afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées

Encourager la réduction des déplacements sur le territoire en développant les services de proximité, le télétravail...

Encourager et développer les modes de déplacement actif sur le territoire (ex : schémas de mobilité active, sensibilisation, développement d'infrastructures)

6-Enjeux écologiques

Transition énergétique

Atouts / Opportunités

- Bois-Energie, principale ressource d'énergies renouvelables sur le territoire ;
- Deux réseaux de chaleur mis en place (Noël-Cerneux et Le Russey) ;
- Centrale hydroélectrique franco-suisse à Grand'Combedes-Bois ;
- Part non négligeable d'énergies renouvelables dans les consommations d'énergie du territoire ;
- Valorisation énergétique des déchets ménagers par incinération dans le Valopôle de Pontarlier.
- *Des ressources territoriales importantes en matière de production énergétique renouvelable (bois-énergie, solaire).*

Faiblesses / Menaces

- Peu d'outils mobilisés en faveur de la transition écologique : transition écologique ralentie ;
- Forte dépendance aux énergies fossiles ;
- Consommation d'énergie importante du secteur résidentiel ;
- Emissions de GES principalement dues à l'agriculture mais aussi au secteur résidentiel et au transport routier ;
- Précarité énergétique des ménages.
- *Energies renouvelables sous-exploitées ou non exploitées ;*
- *Secteur résidentiel caractérisé par un bâti plutôt ancien et dispersé impliquant des modes de chauffage énergivores et fortement émetteurs de GES.*

Réduire la consommation énergétique du territoire notamment grâce à l'accompagnement de la réhabilitation énergétique du parc privé dégradé, au renforcement de la production locale

Réduire la précarité énergétique des ménages en développant des services adaptés envers les populations les plus sensibles (personnes âgées, ménages à faibles revenus...)

Accompagner le développement des filières énergies renouvelables et intégrer le développement de ces filières dans les documents d'urbanisme

Annexe 2 - Orientations stratégiques :

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : PROPOSER UNE OFFRE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES A LA PERSONNE ADAPTEE ET ACCESSIBLE.

Axe 1-1. Renforcer l'offre de santé :

Objectifs poursuivis :

- Favoriser l'installation de jeunes issus du territoire (privilégier les contacts humains aux téléconsultations).
- Accueillir des spécialistes à l'échelle du PNR Doubs Horloger.
- Assurer un service des urgences (pompiers, SMUR...) en lien avec l'accidentologie.
- Privilégier le préventif : campagnes d'information.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouveaux professionnels de santé installés et accessibles sur le territoire.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Axe 1-2. Améliorer l'offre de logements et favoriser la mixité générationnelle :

Objectifs poursuivis :

- Développer l'offre locative, en particulier à loyers modérés, afin de permettre aux jeunes ménages aux revenus modestes de demeurer sur le territoire dans un contexte local de renchérissement du foncier en lien avec les effets frontaliers.
- Améliorer la performance énergétique moyenne des logements du territoire.
- Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées (ADMR...).
- Développer des foyers logements.
- Proposer d'autres formes d'habitat collectif : mixité jeunes/anciens (en lien avec le plan habitat inclusif du département).

Indicateurs de résultats :

- Nombre de logements vacants réhabilités.
- Nombre de logements rénovés énergétiquement.
- Lancement d'une opération d'amélioration de l'habitat sur la commune du Russey dans le cadre de l'ORT, volet opérationnel du programme « Petites Villes de Demain » (OPAH ; PIG...).
- Nombre de nouveaux logements adaptés aux personnes âgées.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Rénovation de deux logements communaux dans le bâtiment accueillant la Mairie.	Commune de Saint Julien les Russey.	2022
Rénovation d'un logement communal.	Commune de la Bosse.	2022
Rénovation de logements communaux dans le cadre de la rénovation globale du bâtiment hébergeant la Mairie ainsi que la salle de convivialité de Grand'Combe des Bois.	Commune de Grand'Combe des Bois	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement de trois logements dans un bâtiment communal actuellement partiellement occupé par le local technique des agents.	Commune de Noël-Cerneux	2024
Réhabilitation d'une ancienne ferme en vue d'y installer divers services à la population (micro-crèche ; commerce...) et des logements locatifs.	Commune de la Chenalotte	NR
Programme d'amélioration du parc de logements privés (rénovation de logements vacants ; rénovation énergétique de logements occupés...).	Commune du Russey	En cours de mandat – dans le cadre de l'ORT

Rénovation d'un logement actuellement inoccupé dans un bâtiment communal comportant également une petite salle de convivialité.	Commune des Fontnelles	2025
Aménagement de logements (réflexion en cours sur la destination d'une partie des locaux) dans le cadre de la rénovation de la Mairie des Fontnelles (mise en conformité au regard de l'accessibilité).	Commune des Fontnelles	2025
Rénovation des logements communaux dans le cadre d'un programme visant à réaliser la rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux.	Commune du Russey	Au cours du mandat 2020-2026

Axe 1-3. Diversifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs :

Objectifs poursuivis :

- Faire du territoire un lieu de vie et non seulement un endroit où l'on habite.
- Développer une culture plus urbaine : maison de la culture pour tous, « micro-folies ».
- Développer les pratiques culturelles et sportives.
- Améliorer la qualité ainsi que l'équipement (son, projecteurs...) des salles de spectacle du territoire de sorte qu'elles soient en mesure d'accueillir dans de meilleures conditions des événements culturels.
- Créer des lieux de rencontre : cafés citoyens, marchés locaux (halle), animations dans les villages.
- Soutenir le tissu associatif local et contribuer à fédérer les associations.
- Renforcer l'information.

Indicateurs de résultats :

- Nombre et type de lieux culturels créés.
- Nombre de salles équipées.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement d'une salle de sport - danse - expression corporelle dans un ancien bâtiment.	Commune du Barboux.	Décembre 2022
Aménagement d'une salle associative dans un ancien bâtiment communal actuellement partiellement occupé par le local technique des agents.	Commune de Noël-Cerneux	2024
Création d'une aire de jeux.	Commune du Bizot.	2022
Rénovation du parcours sportif du Luhier.	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Printemps 2022
Aménagement d'un parcours ludique.	Commune de Plaimbois du Miroir.	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement d'une Maison de la culture.	Commune du Russey	NR
Création d'un lieu de vie (café écocitoyen, lieu de spectacles – réunions...) dans l'ancienne Maison de justice du Bizot.	Association « l'Eco'Lette »	NR

Axe 1-4. Compléter l'offre enfance et petite enfance :

Objectifs poursuivis :

- Dimensionner les équipements scolaires afin d'accompagner le dynamisme démographique des communes.
- Développer l'offre en matière de garde d'enfants afin d'accompagner la croissance démographique du territoire et de faciliter l'inclusion socioéconomique des jeunes femmes.
- Installer des micro-crèches dans les villages ayant une école.
- Développer des crèches d'entreprises ou réserver des places pour les salariés (dans le cadre de partenariats public/privé).
- Créer une maison d'assistantes maternelles.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de places d'accueil pour la petite enfance créées.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Extension et rénovation de de l'école (une école raccordée au futur réseau de chaleur communal).	Commune de la Chenalotte.	Rentrée scolaire 2022
Extension du multi-accueil "Les P'tites Crapouilles".	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Rentrée scolaire 2022
Construction d'un Pôle « Enfance ».	Commune de Bonnétague.	Juillet 2022
Construction d'une école communale / intercommunale.	Commune du Luhier.	NR

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Construction d'un groupe scolaire et périscolaire aux Sorbiers.	Commune du Russey.	En fonction des études préalables en cours
Aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment communal.	Commune de Noël-Cerneux.	2024

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : AMELIORER LA MOBILITE DE TOUS TOUT EN LIMITANT LES EMISSIONS DE GES.

Axe 2-1. Développer les pratiques alternatives à l'autosolisme :

Objectifs poursuivis :

- Aménager des parkings de co-voiturage aux endroits stratégiques.
- Relayer et communiquer sur le dispositif de co-voiturage d'ores et déjà en place sur l'arc jurassien pour les trajets France<>Suisse.
- Communiquer sur les outils existants pour les trajets intramuros et mettre en place de nouveaux outils pour inciter au covoiturage.
- Envisager le développement de la pratique du stop : communication et mise en place d'abris.
- Favoriser les déplacements piétonniers en toute sécurité.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouvelles places de parking dédiées au covoiturage aménagées et taux d'occupation.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement d'un parking de covoiturage équipé d'une borne électrique.	Commune du Russey.	2022
Aménagements de sécurité sur la RD 437 / Arrêt de bus.	Commune de la Chenalotte.	Fin d'année 2021
Aménagement de l'entrée du village (sécurisation pour les piétons de l'accès à la place du marché).	Commune de Bonnétagé.	Juillet 2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Programme de réfection de la voirie communale.	Commune de Noël-Cerneux.	2026

Axe 2-2. Améliorer la desserte par les transports collectifs des polarités (Maïche, Morteau, Besançon, Suisse...) :

Objectifs poursuivis :

- Proposer une ligne de bus renforcée entre Maïche et Morteau (meilleure répartition des arrêts et augmentation de la fréquence).
- Assurer le rabattement vers les gares de Morteau et Valdahon (accès à Besançon).
- Développer les lignes de bus « entreprises » vers la Suisse.
- Permettre l'utilisation des bus scolaires pour tous.

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'arrêts relocalisés sur la ligne Maïche-Morteau.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Axe 2-3. Favoriser l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien :

Objectifs poursuivis :

- Aménager une piste cyclable structurante reliant Morteau à Maîche pour les déplacements domicile-travail mais également pour les scolaires et pouvant trouver une valeur touristique.
- Développer un schéma directeur modes doux en lien avec le PNR Doubs Horloger.
- Limiter l'usage de la voiture pour les déplacements courts et les désagréments induits (fréquentation, bruit, pollution...).

Indicateurs de résultats :

- Linéaire de pistes cyclables aménagées (en km).

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement de voies dédiées aux mobilités douces.	Commune du Russey.	Au cours du mandat

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE.

Axe 3-1. Favoriser le développement des emplois locaux notamment dans le secteur secondaire, créateur de richesses, en veillant à la complémentarité avec la Suisse voisine :

Objectifs poursuivis :

- Créer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles entreprises et au développement des entreprises d'ores et déjà présentes (immobilier d'entreprises ; développement des services ; politique de l'habitat...).
- Développer des activités en s'appuyant sur les savoir-faire locaux et sur les complémentarités avec les territoires voisins dont la Suisse.
- Développer les partenariats avec la Suisse (prospector des entreprises...).
- Faciliter l'installation et la transmission des entreprises : « guichet unique ».
- Attirer des artisans.
- Favoriser l'économie circulaire (emplois locaux moins qualifiés).

Indicateurs de résultats :

- Nombre de nouveaux établissements installés dans le secteur secondaire.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Viabilisation de la future Zone d'Activités des Boutiques 2 (le Russey).	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Viabilisation de la tranche 3 de la ZA intercommunale des Champs Lovy (Les Fontenelles).	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Au cours du mandat
Travaux de finition de la ZA des Rondeys 2 (le Russey)	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Au cours du mandat
Travaux de finition de la ZA des Charrières 2 (Noël-Cerneux).	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Au cours du mandat

Axe 3-2. Encourager la diversification de l'agriculture :

Objectifs poursuivis :

- Développer les circuits courts, notamment dans la restauration collective.
- Permettre l'installation d'un marché couvert pour producteurs locaux.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de repas distribués dans la restauration collective utilisant les circuits courts.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Axe 3-3. Proposer un tourisme « doux » et de « nature » sur les 4 saisons :

Objectifs poursuivis :

- Valoriser sur le plan de l'économie touristique les atouts du territoire en termes de qualité de vie, paysages, traditions, produits....
- Développer les activités de loisirs et l'offre culturelle.
- Favoriser les modes de déplacement doux.
- Etoffer l'offre d'hébergements : gîtes de caractère, collectif (gîtes de groupes), atypiques...
- Développer une offre de restauration qualitative.
- Communiquer mieux sur les atouts du territoire, en renforçant l'information et l'accompagnement.

Indicateurs de résultats :

- Nombre et type de nouveaux hébergements touristiques créés ou réhabilités.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement du Sentier forestier des géants (Le Russey).	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	Au cours du mandat
Amélioration de points de départ au niveau des boucles des sentiers de randonnées pédestres et VTT (panneaux d'information ; nettoyage vélos ; tables de pique-nique...).	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	Au cours du mandat
Création de zones VTT dédiées, ludiques, propices à la découverte de l'activité par les jeunes.	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	Au cours du mandat

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : PRESERVER LES QUALITES ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGERES DU TERRITOIRE ET FAVORISER LA TRANSITION ENERGETIQUE.

Axe 4-1. Préserver et valoriser les espaces naturels et paysagers :

Objectifs poursuivis :

- Réduire l'étalement urbain en optimisant l'espace de l'habitat et en limitant l'artificialisation des sols.
- Rationaliser la planification urbaine via l'élaboration d'un PLUi (après la prise de compétence « Plan Local d'Urbanisme – PLU » par la CCPR).
- Entretien des espaces forestiers et favoriser leur adaptation (quelles essences pour demain ?).
- Protéger les éléments typiques du paysage : haies, murgers, dolines, affleurements rocheux, tourbières, espèces protégées.
- Préserver et recréer de la biodiversité.
- Lutter contre les espèces invasives.

Indicateurs de résultats :

- Prise de compétence « PLU » par la CCPR.
- Elaboration d'un PLUi.
- Nombre de logements créés au sein de l'enveloppe urbaine / nombre de logements créés en extension.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Travaux de mise en conformité de l'étang des Belles Seignes (Noël-Cerneux).	Commune de Noël-Cerneux.	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Appel à des prestataires externes / Réalisation d'un PLUi à l'échelle de la CCPR.	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	Au cours du mandat
Valorisation de l'Espace Naturel Sensible – ENS du Bizot-Mémont (mise en œuvre du plan d'investissements déterminé par l'étude d'interprétation en cours).	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	Au cours du mandat

Axe 4-2. Accompagner le territoire vers la performance énergétique :

Objectifs poursuivis :

- Rénover les bâtiments publics pour de meilleures performances énergétiques : décliner toutes les formes d'isolation thermique.
- Réduire la consommation d'énergie dans les espaces publics.
- Développer l'utilisation des énergies renouvelables (bois ; solaire...).

Indicateurs de résultats :

- Nombre de bâtiments rénovés énergétiquement.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Mise en accessibilité et rénovation énergétique de la mairie.	Commune de Saint Julien les Russey.	2022
Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (desservira l'école, la Mairie, la salle des fêtes et une ancienne ferme à réhabiliter).	Commune de la Chenalotte.	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Eclairage public : changement des lampadaires afin de réaliser des économies d'énergie.	Commune du Bizot.	Au cours du mandat
Raccordement au réseau de chaleur du Russey du futur groupe scolaire - périscolaire communal des Sorbiers.	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	Au cours du mandat

Axe 4-3. Améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage :

Objectifs poursuivis :

- Développer la prévention et la sensibilisation (notamment auprès de la jeunesse dans les écoles et collèges).
- Favoriser la réparation et la réutilisation (ressourceries).
- Favoriser la réutilisation de l'eau (citerne, récupération de l'eau de pluie...) : se pencher sur la question de la facture d'assainissement liée à l'eau des citernes versée dans les STEP.

Indicateurs de résultats :

- Nombre et type d'actions de prévention et sensibilisation menées.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Construction d'une nouvelle déchetterie-ressourcerie commune CCVM - CCPR sur le site du Bas de la Chaux (Les Fins)	Communautés de Communes du Val de Morteau – CCVM et du Plateau du Russey – CCPR dans le cadre d'une entente intercommunale.	Au cours du mandat

Axe 4-4. Accroître l'efficacité des installations et réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable :

Objectifs poursuivis :

- Améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif et de distribution d'eau potable.
- Améliorer la qualité du service ainsi que la qualité de l'eau distribuée.
- Réduire les pertes dans les réseaux de sorte à préserver la ressource en eau.
- Améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement afin de mieux protéger l'environnement.
- Adapter les installations au contexte démographique dynamique local.

Indicateurs de résultats :

- Nombre et type d'actions de prévention et sensibilisation menées.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Création du Schéma directeur AEP et Plan de Gestion et de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).	Commune de Noël-Cerneux.	2022
Réalisation d'un Schéma directeur d'assainissement.	Communes de Noël-Cerneux et la Chenalotte.	2022
Etudes préparatoires à la prise des compétences « Eau » et « Assainissement » par la CCPR (audit à la fois technique, juridique, financier, tarifaire, humain des installations et réseaux communaux).	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	2022

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Réalisation d'un Schéma directeur d'assainissement.	Commune du Russey.	NR
Captage de la source de la Fontaine du Piot.	Commune du Bizot.	Au cours du mandat.
Construction d'une nouvelle station d'épuration.	Commune des Fontenelles.	2023
Création d'une nouvelle station d'épuration.	Commune du Russey.	Au cours du mandat

Axe 4-5. Valoriser les bâtiments communaux et requalifier les espaces publics :

Objectifs poursuivis :

- Concilier l'accessibilité aux services notamment pour les PMR (commerces, administrations et autres services à la population) et la fluidité des flux.
- Améliorer la qualité paysagère des centres-bourgs tout en favorisant les liens sociaux.
- Sauvegarder le patrimoine collectif.

Indicateurs de résultats :

- Surface d'espaces publics requalifiés.

Projets prêts à être engagés :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Aménagement du centre-bourg (réaménagement global du centre-bourg du Narbief : aménagement d'un carrefour entre deux RD ; enfouissement des réseaux ; réfection des trottoirs ; installation de deux arrêts de bus ; aménagement de sécurité au niveau d'un carrefour...).	Commune du Narbief.	Fin 2021
Réalisation d'un chemin piétonnier dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation du carrefour RD 211-RD 398.	Commune du Barbox.	2023
Travaux de voirie allée du Tilleul (enfouissement des réseaux...).	Commune de Saint Julien les Russey.	2023

Projets à préciser :

Intitulé :	Maîtrise d'ouvrage :	Echéance :
Travaux de sécurisation des abords de la caserne de gendarmerie du Russey.	Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR.	2023
Embellissement du centre-bourg du Russey (réaménagement de la traversée du bourg par la RD437 : enfouissement des réseaux électriques et télécom ; remplacement des candélabres ; végétalisation de l'avenue de Lattre de Tassigny).	Commune du Russey.	Au cours du mandat
Enfouissement de tous les réseaux dans le centre du village.	Commune du Bizot.	Au cours du mandat
Aménagement d'une aire de jeux arborée.	Commune du Russey.	Au cours du mandat
Rénovation de l'église.	Commune du Russey.	Au cours du mandat

Enjeux et besoins mis en évidence par le diagnostic territorial :	Orientations stratégiques :	Axes de développement :	Projets prêts à être engagés :	Projets à préciser :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver et renforcer l'offre de services en complémentarité avec Morteau et Maïche. ✓ Renforcer le rôle de pôle de services intermédiaires de la commune du Russey. ✓ Développer les services afin de renforcer l'attractivité du territoire et ainsi de faciliter l'installation de nouvelles familles et le recrutement de salariés par les entreprises. ✓ Développer le parc locatif afin de maintenir sur le territoire les ménages les plus modestes dans un contexte de renchérissement sensible du foncier et de l'immobilier (effet frontalier). ✓ Accompagner et anticiper le vieillissement de la population. ✓ Développer et diversifier l'offre culturelle proposée sur le territoire. ✓ Développer une offre commerciale spécifique et complémentaires aux pôles extérieurs à même de capter une partie des flux pendulaires. ✓ Poursuivre l'accessibilité numérique afin d'attirer de nouveaux ménages et entreprises (développement du télétravail). 	<p>Orientations Stratégiques – OS 1 : Proposer une offre d'équipements et de services à la personne adaptée et accessible.</p>	<p>Axe 1-1. Renforcer l'offre de santé.</p> <p>Axe 1-2. Améliorer l'offre de logements et favoriser la mixité générationnelle.</p> <p>Axe 1-3. Diversifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs.</p> <p>Axe 1-4. Compléter l'offre enfance et petite enfance.</p>	<p>1 – Rénovation de 2 logements communaux (St Julien). 2 – Rénovation d'un logement communal (La Bosse). 3 – Rénovation de logements communaux dans le cadre de la rénovation globale du bâtiment hébergeant la Mairie (Gd'Combe des Bois).</p> <p>1 – Aménagement d'une salle de sport – danse – expression corporelle (Le Barbois). 2 – Aménagement d'une salle associative (Noël-Cerneux). 3 – Création d'une aire de jeux (Le Bizot). 4 – Rénovation du parcours sportif du Luhier (CCPR). 5 – Aménagement d'un parcours ludique (Plaimbois-du-Miroir).</p> <p>1 – Extension et rénovation de l'école (La Chenalotte). 2 – Extension du multi-accueil « Les P'tites Crapouilles » (CCPR). 3 – Construction d'un pôle « Enfance » (Bonnétage). 4 – Construction d'une école communale / intercommunale (Le Luhier).</p>	<p>1 – Aménagement de 3 logements communaux dans un bâtiment actuellement partiellement occupé par le local technique des agents (Noël-Cerneux). 2 – Réhabilitation d'une ancienne ferme en vue d'y installer divers services à la population et des logements locatifs (La Chenalotte). 3 – Programme d'amélioration du parc de logements privés (Le Russey). 4 – Rénovation d'un logement actuellement vacant (Les Fontenelles). 5 – Aménagement de logements dans le cadre du programme de rénovation de la Mairie (Les Fontenelles). 6 – Rénovation des logements communaux dans le cadre d'un programme visant à réaliser la rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux (Le Russey).</p> <p>1 – Aménagement d'une Maison de la culture (Le Russey). 2 – Création d'un lieu de vie dans l'ancienne Maison de justice du Bizot (Association « l'Eco'Lette »).</p> <p>1 – Construction d'un groupe scolaire et périscolaire aux Sorbiers (Le Russey). 2 – Aménagement d'une micro-crèche dans un bâtiment communal (Noël-Cerneux).</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter des solutions de mobilité plus durables. ✓ Encourager la réduction des déplacements sur le territoire en développant les services de proximité, le télétravail et l'emploi. ✓ Améliorer l'offre de transports publics et le covoiturage dans le cadre des déplacements « domicile / travail ». ✓ Réduire les nuisances causées (pollution, bruit, dangerosité...) par une RD437 surfréquentée. 	<p>Orientations Stratégiques – OS 2 : Améliorer la mobilité de tous tout en limitant les émissions de GES.</p>	<p>Axe 2-1. Développer les pratiques alternatives à l'autosolisme.</p> <p>Axe 2-2. Améliorer la desserte par les transports collectifs des polarités (Maïche ; Morteau ; Besançon ; Suisse).</p> <p>Axe 2-3. Favoriser l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien.</p>	<p>1 – Aménagement d'un parking de covoiturage équipé d'une borne électrique (Le Russey). 2 – Aménagements de sécurité sur la RD437 / Arrêt de bus (La Chenalotte). 3 – Aménagement de l'entrée du village (Bonnétage).</p>	<p>1 – Programme de réfection de la voirie communale (Noël-Cerneux).</p> <p>1 – Aménagement de voies dédiées aux mobilités douces (Le Russey).</p>

- ✓ **Développer l'emploi local afin de limiter la dépendance du territoire** (induisant une fragilité à la fois structurelle et conjoncturelle) à l'égard des Communautés de Communes voisines (Val de Morteau et dans une moindre mesure Pays de Maîche et Portes du Haut-Doubs) et en premier lieu de la Suisse (un très faible taux de concentration de l'emploi).
- ✓ **Faire du territoire de la CCPR un « territoire actif »**, un véritable lieu de vie et non seulement un territoire dortoir : limiter l'effet « *banlieue rurale de la Suisse* ».
- ✓ **Développer l'emploi en s'appuyant sur les atouts du territoire** : un potentiel touristique correspondant aux nouvelles attentes des consommateurs (se ressourcer ; privilégier l'authentique ; la lenteur ; la nature ; les activités de plein air ; éviter la foule...) ; présence de savoir-faire industriels anciens qui plus est complémentaires à l'industrie suisse ; proximité de la Suisse (valoriser les avantages comparatifs de l'insertion du territoire dans l'UE et de potentiels fonciers encore à exploiter ; valoriser le « made in France » notamment pour les entreprises suisses du secteur du luxe...) ; des ressources forestières importantes...
- ✓ **Préserver une activité agricole à haute valeur** (Comté) tout en incitant les agriculteurs à diversifier leur activité (agrotourisme...).
- ✓ **Réduire la consommation énergétique du territoire.**
- ✓ **Réduire la précarité énergétique de certains ménages.**
- ✓ **Accompagner le développement des énergies renouvelables** et intégrer le développement de filières liées à ces énergies dans les documents d'urbanisme.
- ✓ **Sécuriser les habitats et les espèces remarquables.**
- ✓ **Améliorer le fonctionnement des tourbières et maintenir leur richesse écologique.**
- ✓ **S'assurer de la mise en conformité des systèmes d'assainissement.**
- ✓ **Réduire les consommations d'eau sur le territoire.**
- ✓ **Prendre en compte la pression croissante sur la ressource en eau.**
- ✓ **Concilier renforcement des filières porteuses d'une économie verte (agroforesterie, valorisation des déchets) et préservation des ressources naturelles.**
- ✓ **Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs dans la transition de leur modèle agricole.**

Orientation Stratégique – OS 3 :

Développer l'attractivité économique et touristique du territoire.

Axe 3-1. Favoriser le développement des emplois locaux notamment dans le secteur secondaire, créateur de richesses, en veillant à la complémentarité avec la Suisse voisine.

- 1 – Viabilisation de la future zone d'activités des Boutiques 2 (CCPR).

- 1 – Viabilisation de la tranche 3 de la ZA des Champs Lovy (CCPR).
- 2 – Travaux de finition de la ZA des Rondeys 2 (CCPR).
- 3 – Travaux de finition de la ZA des Charrières 2 (CCPR).

Axe 3-2. Encourager la diversification de l'agriculture.

Axe 3-3. Proposer un tourisme « doux » et de « nature » sur les 4 saisons.

- 1 – Aménagement du sentier forestier des géants (CCPR).
- 2 – Aménagement de points de départ au niveau des boucles de sentiers pédestres et VTT (CCPR).
- 3 – Création de zones VTT dédiées, ludiques, propices à la découverte de l'activité par les jeunes (CCPR).

Axe 4-1. Préserver et valoriser les espaces naturels et paysagers.

- 1 – Travaux de mise en conformité de l'étang des Belles Seignes (Noël-Cerneux).

- 1 – Appel à des prestataires externes / Réalisation d'un PLUi (CCPR).
- 2 – Valorisation de l'Espace Naturel Sensible – ENS du Bizot-Mémont (CCPR).

Axe 4-2. Accompagner le territoire vers la performance énergétique.

- 1 – Mise en accessibilité et rénovation énergétique de la Mairie (St Julien les Russey).
- 2 – Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (La Chenalotte).

- 1 – Eclairage public : changement des lampadaires (Le Bizot).
- 2 – Raccordement au réseau de chaleur du Russey du futur groupe scolaire et périscolaire des Sorbiers (CCPR).

Axe 4-3. Améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage.

- 1 – Construction d'une nouvelle déchetterie-ressourcerie commune CCVM-CPPR (entente intercommunale).

Axe 4-4. Accroître l'efficacité des installations et réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable.

- 1 – Elaboration du schéma directeur AEP et Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux - PGSE (Noël-Cerneux).
- 2 – Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement (Noël-Cerneux et la Chenalotte).
- 3 – Etudes préparatoires à la prise des compétences « Eau » et « Assainissement » par la CCPR (CCPR).

- 1 – Elaboration d'un schéma directeur d'assainissement (Le Russey).
- 2 – Captage de la source de la Fontaine du Piot (Le Bizot).
- 3 – Construction d'une nouvelle station d'épuration (Les Fontenelles).
- 4 – Construction d'une nouvelle station d'épuration (Le Russey).

Axe 4-5. Valoriser les bâtiments communaux et requalifier les espaces publics.

- 1 – Aménagement du centre-bourg (Le Narbief).
- 2 – Réalisation d'un chemin piétonnier dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation du carrefour RD211 – RD398 (Le Barboix).
- 3 – Travaux de voirie Allée du Tilleul (St Julien les Russey).

- 1 – Embellissement du centre-bourg (Le Russey).
- 2 – Enfouissement de tous les réseaux dans le centre du village (Le Bizot).
- 3 – Aménagement d'une aire de jeux arborée (Le Russey).
- 4 – Rénovation de l'église (Le Russey).
- 5 – Travaux de sécurisation des abords de la caserne de gendarmerie du Russey (CCPR).

Orientation Stratégique – OS 4 :

Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire et favoriser la transition énergétique.

Annexe 4 - Maquette financière CRTE CCPR / Projets susceptibles d'être menés à bien au cours des années 2021 & 2022 :

Orientation stratégique :	Axe de développement :	Action :	Maîtrise d'ouvrage :	Montant total estimatif HT du projet :	Cofinanceurs publics & privés :									
					Etat (DETR ; DSIL...) :	Region B-FC :	Département du Doubs	CAF	Europe (FEDER-FSE ; FEADER)	Autres financements publics :	TOTAL subventions publiques :	Financements privés :	Autofinancement public	
Orientation Stratégique - OS 1 - Proposer une offre d'équipements et de services à la personne adaptée et accessible :	1-2. Améliorer l'offre de logements et favoriser la mixité générationnelle.	Rénovation de deux logements communaux dans le bâtiment accueillant la Mairie.	Commune de Saint-Julien-les-Russey	290 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
		Rénovation d'un logement communal.	Commune de la Bosse	103 500 €	31 050 €	20 700 €	20 700 €				72 450 €		31 050 €	
		Rénovation de logements communaux dans le cadre de la rénovation globale du bâtiment hébergeant la Mairie ainsi que la salle de convivialité de Grand'Combe des Bois.	Commune de Gd'Combe des Bois	635 379 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
	1-3. Diversifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs.	Aménagement d'une salle de sport - dance - expression corporelle dans un ancien bâtiment.	Commune du Barboux	300 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
		Création d'une aire de jeux.	Commune du Bizot	27 200 €	8 160 €	4 080 €	4 896 €	4 500 €			21 636 €		5 564 €	
		Rénovation du parcours sportif du Luhier	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	34 090 €	16 000 €		11 272 €				27 272 €	1 500 €	5 318 €	
	1-4. Compléter l'offre enfance et petite enfance.	Aménagement d'un parcours ludique.	Commune de Plaimbois du Miroir	25 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
		Extension et rénovation de l'école (une école raccordée au futur réseau de chaleur communal).	Commune de la Chenalotte	1 034 693 € (volets extension et rénovation école)	393 348 €	236 613 €	149 000 €			45 906 €	824 867 €		209 826 €	
		Extension du multi-accueil "Les P'tites Crapouilles".	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	253 338 €	50 488 €			150 000 €			200 488 €		52 851 €	
		Construction d'un Pôle « Enfance ».	Commune de Bonnétagé	1 029 385 €	310 430 €	207 148 €	170 000 €			11 675 €	699 253 €		330 132 €	
	Orientation Stratégique - OS 2 - Améliorer la mobilité de tous tout en limitant les émissions de GES :	2-1. Développer les pratiques alternatives à l'automobile.	Aménagement d'un parking de covoiturage équipé d'une borne électrique.	Commune du Russey	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
			Aménagements de sécurité sur la RD 437 / Arrêt de bus.	Commune de la Chenalotte	72 932 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
Aménagement de l'entrée du village (sécurisation pour les piétons de l'accès à la place du marché).			Commune de Bonnétagé	36 165 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
Orientation Stratégique - OS 3 - Développer l'attractivité économique et touristique du territoire.	3-1. Favoriser le développement des emplois locaux notamment dans le secteur secondaire, créateur de richesses, en veillant à la complémentarité avec la Suisse voisine.	Viabilisation de la future Zone d'Activités des Boutiques 2 (le Russey).	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	150 000 €	50 000 €					10 000 €	60 000 €		90 000 €	
Orientation Stratégique - OS 4 - Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire et favoriser la transition énergétique.	4-1. Préserver et valoriser les espaces naturels et paysagers.	Travaux de mise en conformité de l'étang des Belles Seignes (Noël-Cerneux).	Commune de Noël-Cerneux	167 635 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
	4-2. Accompagner le territoire vers la performance énergétique.	Mise en accessibilité et rénovation énergétique de la mairie.	Commune de Saint-Julien-les-Russey	103 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
		Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (desservira l'école, la Mairie, la salle des fêtes et une ancienne ferme à réhabiliter).	Commune de la Chenalotte	450 936 € (uniquement la chaufferie et réseau)	62 642 €	216 258 €				60 000 €	338 900 €		112 036 €	
	4-4. Accroître l'efficacité des installations et réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable.	Création du Schéma directeur AEP et Plan de Gestion et de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).	Commune de Noël-Cerneux	25 000 € (uniquement SDAEP)			7 500 €			12 500 €	20 000 €		5 000 €	
		Réalisation d'un Schéma directeur d'assainissement.	Communes de Noël-Cerneux et la Chenalotte.	40 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
		Etudes préparatoires à la prise des compétences « Eau » et « Assainissement » par la CCPR (audit à la fois technique, juridique, financier, tarifaire, humain des installations et réseaux communaux).	Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser
	4-5. Valoriser les bâtiments communaux et requalifier les espaces publics.	Aménagement du centre-bourg (réaménagement global du centre-bourg du Narbief : aménagement d'un carrefour entre deux RD ; enfouissement des réseaux ; réfection des trottoirs ; installation de deux arrêts de bus ; aménagement de sécurité au niveau d'un carrefour...).	Commune du Narbief	302 340 €	4 800 €	70 000 €	126 396 €				201 196 €		101 144 €	
		Réalisation d'un chemin piétonnier dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation du carrefour RD 211- RD 398.	Commune du Barboux	60 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
		Travaux de voirie allée du Tilleul (enfouissement des réseaux...).	Commune de Saint-Julien-les-Russey	100 000 €	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser	
TOTAL :				7 240 593 €	926 918 €	754 799 €	489 764 €	154 500 €	0 €	140 081 €	2 466 062 €	1 500 €	942 921 €	